BnF Gallica

Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture : prononcé à l'ouverture du cinquième cours public

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Blondel, Jacques-François (1705-1774). Discours sur la nécessité de l'étude de l'architecture : prononcé à l'ouverture du cinquième cours public. 1754.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

RE
6

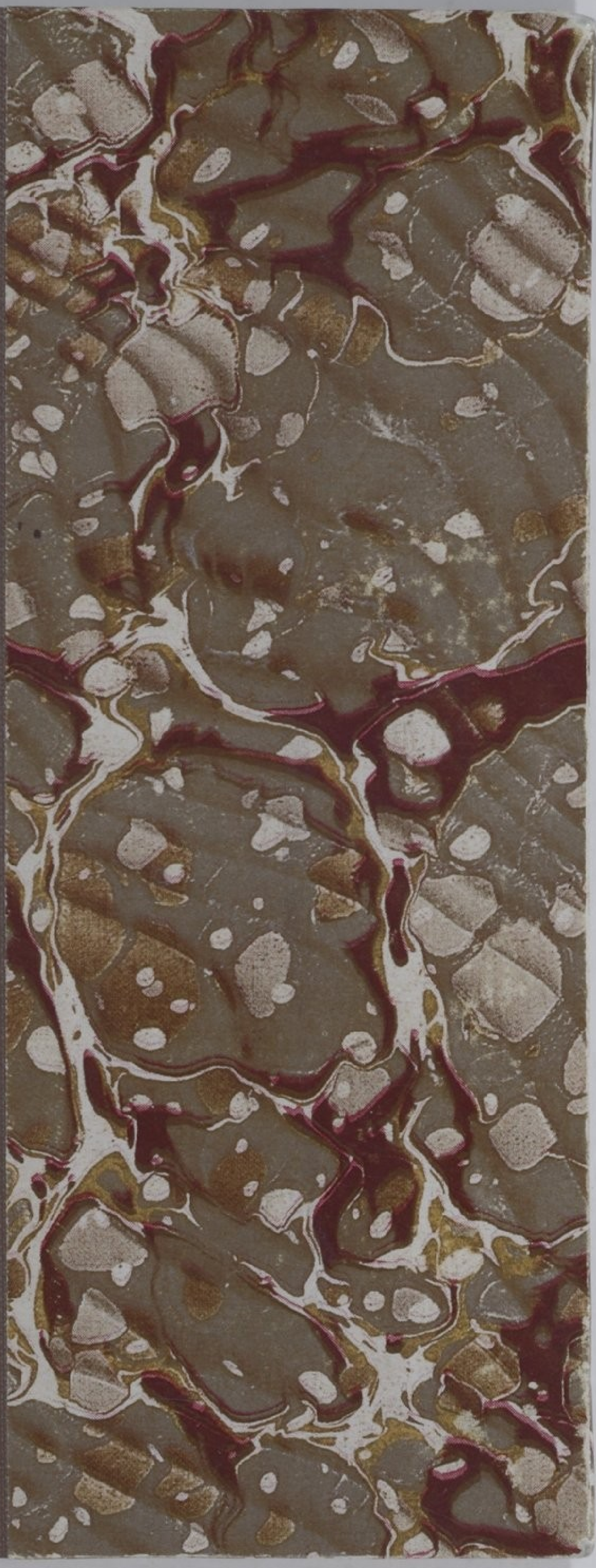

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ROBERT 1978

MF
P93/2699

196

DISCOURS

SUR

LA NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE

DE

L'ARCHITECTURE,

DANS LEQUEL ON ESSAYE DE prouver, combien il eſt important pour le progrès des Arts, que les Hommes en place en acquièrent les connoiſſances élémentaires; que les Artiſtes en approfondiſſent la théorie; & que les Artiſans s'appliquent aux développemens du reſſort de leur profeſſion.

3943

Prononcé à l'ouverture du cinquième Cours public donné par le ſieur BLONDEL, *Architecte, Profeſſeur & Directeur de l'Ecole des Arts, rue de la Harpe, à Paris.*

A PARIS,

Chez C. A. JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi en ſon Artillerie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LIV.

V 2651
18
V
24256
161

194

AVERTISSEMENT.

Les citations d'Auteurs, le dénombrement des Monumens, la connoissance des bons Livres, les noms de la plûpart des Amateurs & des Artistes, occupent un espace considérable dans cet ouvrage. Les en retrancher entierement, c'eût été le priver d'une partie de ses preuves & de son utilité; les insérer dans le texte, c'eût été le couper à chaque instant & en rendre la lecture fatigante. C'est par ces raisons que nous avons jugé à propos d'en faire des notes les plus concises & les plus intéressantes qu'il nous a été possible. Assez d'Auteurs célèbres pourront louer le rang & la naissance dans les Hommes illustres dont nous avons eu lieu de parler; nous n'avons dû les considérer ici que par la protection qu'ils accordent aux Beaux Arts. Mais comme nous nous sommes proposés pour objet, d'inspirer le

même goût à nos Concitoyens ; en leur proposant de si grands exemples, nous leur avons indiqué en même tems les occasions fréquentes qu'ils ont de s'instruire. Nous ne nous sommes pas piqués de dire toujours des choses neuves ; mais nous espérons qu'on sera satisfait de l'ordre sous lequel nous les avons présentées ; de l'attention que nous avons eu à faire connoître des objets, la plupart trop ignorés, & des réflexions dont nous avons accompagné nos indications. Pour être plus intelligibles, & faciliter les connoissances aux personnes qui ne sont pas de la profession, nous nous sommes encore déterminés à donner des définitions abrégées des principaux termes de l'Art, répandus dans le discours. Nous avons enfin préféré le format in-8°. *à l'*in-4°. *afin de rendre plus portatif un ouvrage qui doit servir à nos Eleves, comme de guide dans le plan de leurs études & de leurs recherches.*

DISCOURS
SUR
LA NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE
DE
L'ARCHITECTURE.

MESSIEURS,

SI le nombre des Cours publics qui ſont ouverts dans cette Capitale, ſur preſque toutes les Sciences (*a*) &

(*a*) De ce nombre ſont les leçons publiques de Mathématiques, d'Architecture, de Perſpective & de Phyſique expérimentale, données au Louvre par MM. *le Camus*, *Loriot*, *le Clerc* & l'Abbé *Nolet*; celles ſur la Chimie, par M. *Rouel*; ſur l'Anatomie, par M. *Sue*; ſur la Botanique, par M. *de Juſſieu*; indépendamment de nos ſéances Académiques, de nos écoles de Médecine, de Chirurgie & autres établiſſemens & aſſemblées publiques dont nous parlerons dans la ſuite.

les Arts, prouve d'un côté le zèle que les Sçavans ont pour développer aux Amateurs & aux Eleves les découvertes qu'ils font tous les jours dans leur profession ; ſi la foule qui accourt à ces leçons démontre en même tems quelle eſt l'ardeur des Particuliers à s'inſtruire, & quels ſont les fruits qu'on doit attendre de cette émulation ; cette multitude d'exercices pouvoit d'un autre côté nous faire craindre que nos Citoyens ne manquaſſent de loiſir, pour ſuivre les leçons que nous avions à leur offrir ſur l'Architecture. Cependant excités par l'empreſſement de quelques-uns, convaincus du beſoin d'éclairer les Hommes d'un certain ordre, & empreſſés à perfectionner les Perſonnes même qui ſe deſtinent aux beaux Arts ; nous n'avons point héſité à vous préſenter une occaſion d'apprendre & de connoître une profeſſion ſi utile à la ſociété, & ſi

néceſſaire à la vie civile; nous nous ſommes même flattés, ſur le goût qu'on témoignoit en général pour d'autres études, non moins dignes d'application que l'Architecture, qu'on ne refuſeroit pas quelques momens à un Art, dont on recueilleroit dans la ſuite les plus grands avantages.

Nous commençâmes en 1743 l'eſſai du projet que nous exécutons aujourd'hui; (*a*) nous ne fimes que quatre Cours publics, dont le dernier finit en 1748. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir de l'inſuffiſance de ces leçons, qui n'avoient pour objet que la théorie, & qui ne pouvoient être propres qu'aux Artiſtes; nous crûmes donc qu'il étoit néceſſaire de les ſuſpendre pendant quelques années, & de chercher les moyens de

(*a*) Ces leçons publiques furent autoriſées par le Miniſtere, en conſéquence de l'agrément de l'Académie Royale d'Architecture qui en approuva l'établiſſement le 6 Mai 1743.

nous rendre plus utiles ; dans ce deſſein, nous nous ſommes occupés à raſſembler ce que les meilleurs Auteurs anciens nous ont laiſſé ſur l'Architecture ; nous avons examiné les découvertes que les modernes ont faites ſur cet Art ; nous avons apprécié les ouvrages de nos Architectes François & les Monumens remarquables dont ils ont orné & enrichi cette Capitale. Nous avons joint la théorie à l'expérience ; & pour dédommager nos Citoyens de l'interruption de nos leçons publiques, nous avons accordé gratuitement, en 1749, douze places (*a*) annuelles dans cette Ecole des Arts, à de jeunes Eleves qui, plus favoriſés de la nature que

(*a*) En 1750 l'école des Arts, du ſieur Blondel, fut choiſie pour enſeigner l'Architecture aux Eléves des Ponts & Chauſſées ; en conſéquence, le Miniſtere obtint de Sa Majeſté une gratification annuelle de 2400 liv. pour les frais de l'inſtruction de ſix des Eléves de cette école, qui par ce moyen ſe trouvent munis de livres, d'inſtrumens, & autres dépenſes néceſſaires pour l'étude de cet Art.

de la fortune, promettent par d'heureuſes diſpoſitions de devenir un jour des hommes précieux à l'Etat, & des Artiſtes capables d'illuſtrer leur profeſſion.

Ces places gratuites ne ſeront point interrompues par nos leçons publiques, & ces diſciples jouiront de leurs inſtructions, parmi le concours des Eleves qui nous ſont adreſſés par la bienveillance du Miniſtere, la confiance publique, & la réputation que nos ſoins, ſans doute, plus que nos talens, nous ont procuré chez l'Etranger.

C'eſt dans l'intervalle de tems qui s'eſt écoulé, & par l'expérience que nous avons acquiſe depuis nos dernieres leçons, que nous avons reconnu que la plus grande partie de ceux que leur naiſſance contraint de s'appliquer à pluſieurs genres d'études, négligeoient abſolument les premiers principes de l'Architecture;

que ceux mêmes qui veulent en faire leur profeſſion, avoient encore beſoin qu'on leur offrît une théorie ſuivie, analytique, & démontrée d'une maniere claire & convaincante: enfin, qu'il étoit néceſſaire que ceux qui ſe vouent par état à la pratique du bâtiment, trouvaſſent dans des leçons publiques des principes proportionnés & conformes à leurs beſoins; avantages que ces différentes claſſes d'Auditeurs trouveront dans les Cours que nous allons ouvrir, & où nous tâcherons de parler à chacun le langage qui lui convient.

Nous commencerons, Meſſieurs, par avouer que cette même expérience que nous tenons enfin d'une longue ſuite d'étude & de réflexions, nous a convaincu que nos premiers Cours n'étoient que des leçons dénuées de démonſtrations, que des cahiers en déſordre, qu'une théorie trop élevée pour des Artiſans, que

des dissertations trop méchaniques pour des esprits éclairés; nous nous flatons cependant que ces défauts trouveront une excuse dans un début trop précipité, dans le zèle qui n'a cessé de nous animer pour la perfection d'un Art si recommandable, & dans l'indulgence du Public toujours empressé à applaudir aux moindres marques de l'émulation d'un citoyen. Les premiers suffrages avoient pu entretenir notre erreur; le silence des Architectes de nos jours, la disette des leçons publiques sur l'Architecture, peut-être la négligence de plusieurs des Maîtres qui l'enseignent en particulier, devoient nous attirer un concours séduisant; mais nés sans partialité, lorsque nous nous sommes examinés de plus près, & que nous avons remonté à la source des principes immenses de l'Art & à l'étendue des obligations d'un Professeur, combien nous nous sommes

trouvés loin du but ! qu'il eſt encore à craindre que nous ne nous laiſſions entraîner par l'ardeur de nous éclairer nous mêmes en inſtruiſant les autres !

Quoiqu'il en puiſſe être, nous avons cherché ſincérement les moyens de prévenir les inconvéniens, & d'éviter les défauts dans leſquels nous étions tombés : pour y parvenir, il nous a fallu du tems, de l'exercice, des conſeils, & de la fermeté contre les obſtacles inſéparables d'une grande entrepriſe ; mais encouragés par les bienfaits de SA MAJESTE' (*a*), nous reſſouvenant des bontés dont le Public nous honoroit, & nous rappellant les droits qu'il avoit ſur notre reconnoiſſance, pouvions-nous faire trop d'efforts ?

Animés par de ſi puiſſans motifs,

(*a*) L'année derniere, Sa Majeſté, à qui le Miniſtre voulut bien rendre compte du ſuccès de cette école, eut la bonté de l'honorer de ſa protection, en accordant au ſieur Blondel une gratification extraordinaire de 2400 liv. ſur le tréſor Royal.

nous avons travaillé ſans relâche à refondre les leçons que nous avions précédemment données ; à éclaircir les matières, à en étendre quelques-unes, à en ſimplifier d'autres. Mais la néceſſité de mettre ces leçons à la portée de tous nos Eleves, nous ayant fait ſentir qu'il falloit, quoiqu'il fût queſtion des mêmes préceptes, les leur préſenter ſous différentes faces, les leur expliquer ſous diverſes formes, nous avons compris qu'il falloit encore les diſtribuer en un certain nombre de Cours différens.

Dans ces vûes, nous avons jugé convenable d'en inſtituer trois ; le premier que nous appellerons *Cours élémentaire*, ſera ſpéculatif, accompagné de démonſtrations, & regardera ſur tout les perſonnes qui n'ont beſoin d'acquérir les principes de cet Art que par induction ; ſon objet ſera de multiplier les connoiſſances, d'éclairer le goût, de guider le jugement de

ceux qui par leur naiſſance doivent un jour exercer les premiers emplois de l'Etat, ſoit à la Cour, ſoit dans les Provinces, & qui par cette conſidération ne doivent pas ignorer les principaux élémens d'un Art ſi fort en recommendation chez tous les Peuples policés, & ſur lequel ils auront ſouvent des choix à faire, des déciſions à donner & des exemples à laiſſer à la poſtérité.

Le ſecond, intitulé *Cours de théorie*, ſera accompagné de citations utiles & importantes, dicté, démontré, & deſtiné pour ceux qui font leur objet non ſeulement de l'Architecture, mais encore de la Peinture, de la Sculpture, & des autres Arts, qui tirent tous de grands avantages des règles & des principes de l'Architecture; ce qui perfectionnera les lumieres déja acquiſes par les Perſonnes de la profeſſion, & leur fera pénétrer l'origine & diſcuter les préceptes

d'un Art dans lequel ils doivent un jour faire éclater tout leur talent.

Le troisième, sous le nom de *Cours de pratique*, aura pour objet l'exercice du dessein (*a*); l'application de la Géométrie pratique aux Arts méchaniques; & sera consacré à ceux qui, se bornant à la construction des bâtimens, ont besoin d'une théorie moins transcendante, mais auxquels de simples élémens ne suffiroient cependant pas, pour acquérir les connoissances qui leur sont nécessaires dans l'art de bâtir, & qui faute de principes, ne pourroient jamais faire de grands progrès dans leur profession.

(*a*) Nous estimons le dessein si nécessaire à tous les genres de talens, que nous ne sçaurions trop en recommander l'exercice à tous nos Ouvriers; lui seul peut leur attirer quelque distinction dans leur profession, & les guider dans la conduite de leurs travaux. Personne n'ignore que c'est depuis que cette étude est entrée pour quelque chose dans l'éducation des Artisans, que la France l'emporte sur les Nations voisines dans la pratique des Arts de goût.

Nous ne prétendons point nous ériger en légiſlateur de l'Architecture, en critique de ſes règles fondamentales, en juge ſouverain des productions de ſes Maîtres ; c'eſt au contraire les principes qu'ils ont ſuivis, que nous tâcherons de développer ; ce ſont les beautés avouées de tous les ſiecles & de tous les connoiſſeurs, que nous tâcherons de mettre dans tout leur jour ; nous nous autoriſerons par-tout des loix, des écrits, des exemples des anciens & des modernes ; nous rendrons hommage à ceux dont les noms ſont devenus les plus célebres ; nous ne refuſerons pas nos éloges à ceux qui, ſans être parvenus à une ſi grande perfection, méritent cependant d'être diſtingués ; en un mot, faire naître parmi les différentes claſſes que nous venons d'aſſigner, un deſir ardent de s'inſtruire & de voir élever des chef-d'œuvres dignes de notre ſiecle, &

de notre Nation; faire éclorre parmi ceux qui ſont conſommés dans la profeſſion, la noble envie de publier les ſecrets de leur Art, & leurs découvertes particulieres, multiplier les ſecours, les connoiſſances, les leçons publiques, le nombre des Profeſſeurs; voila tout l'objet de nos travaux, voila la plus digne récompenſe de nos ſoins.

C'eſt ainſi, Meſſieurs, que Paris eſt devenu, ſous le regne de *Louis le Grand*, l'émule de l'ancienne Rome; que tous les Arts (*a*) y ont

(*a*) *Art.* On entend ſous ce nom autant les préceptes, que les opérations où l'eſprit a plus de part que la main. On diſtingue deux ſortes d'Arts: on dit art libéral, & art mécanique. Le premier exige la théorie des ſciences qui y ont rapport; l'autre ne ſemble exiger que l'expérience & la pratique: de maniere que celui qui exerce un art libéral eſt nommé Artiſte, & celui qui fait ſa profeſſion des arts mécaniques eſt appellé Artiſan. Tous les arts libéraux ſont connus ſous le nom de beaux Arts; de ce nombre ſont l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, la Gravure, &c. La Maçonnerie, la Charpenterie, la Menuiſerie, la Serrurerie, &c. ſont des arts méchaniques.

étalé à l'envi, leurs agrémens & leurs richeſſes; & que l'Architecture (*a*),

(*a*) *Architecture.* On en diſtingue de trois eſpéces; la *Civile*, la *Militaire* & la *Navale*. Celle qui fait ici notre objet, comprend trois parties principales; ſçavoir, la conſtruction, qui a pour objet la ſolidité; la diſtribution, qui a pour objet la commodité; & la décoration, qui a pour objet l'ordonnance du bâtiment en général. On diſtingue auſſi pluſieurs genres d'Architecture, depuis les Grecs juſqu'à nous; ſçavoir, l'Architecture Antique, Ancienne, Gothique, & Moderne. L'Antique eſt la plus généralement eſtimée pour la juſteſſe de ſes proportions: elle a été ſuivie par les Romains, & a ſubſiſté juſqu'à la *décadence* de leur Empire; elle a ſuccédé chez nous à la Gothique. Le château de Maiſons, bâti par François Manſard, eſt dans le goût Antique.

L'Architecture Ancienne differe de l'Antique par ſa péſanteur exceſſive & le mauvais choix de ſes ornemens; elle tire ſon origine de l'Empire d'Orient, & a donné naiſſance à la Gothique. Pluſieurs de nos édifices ſacrés, en France, ſont de ce genre.

L'Architecture Gothique, appellée Moderne, differe de l'Ancienne par l'artifice de ſon travail & l'élégance de ſes proportions: elle tire ſon origine du Nord. Les Cathédrales de Rheims, de Straſbourg, l'Egliſe de l'Abbaye de S. Ouen de Rouen, &c. ſont de ce genre.

L'Architecture Moderne eſt celle qui, participant des proportions antiques pour l'ordonnance, comprend l'élégance des formes, & la commodité

par la magnificence de ſes Palais (*a*), l'importance de ſes Bâtimens (*b*), la quantité de ſes Edifices (*c*), y attiroit des dedans, & peut être déſignée ſous le nom d'*Architecture Françoiſe ;* aucune Nation policée n'étant parvenue comme elle à concilier, d'une maniere véritablement intéreſſante, les trois parties qui caractériſent l'Architecture civile dont nous venons de parler ; ſçavoir, la conſtruction, la diſtribution & la décoration. Le château de Clagny, bâti par Hardouin Manſard, eſt peut-être un de ceux qui réuniſſent le plus parfaitement ces trois parties.

(*a*) *Palais.* Sous ce nom on entend un bâtiment deſtiné à la demeure d'un Souverain, & dont la grandeur, la magnificence & le choix des ornemens répondent à la dignité du perſonnage qui l'habite. Tels ſont à Paris, les Palais des Tuileries, du Luxembourg, &c.

(*b*) *Bâtiment.* Sous ce nom on entend plutôt une maiſon bourgeoiſe, que la réſidence d'un grand Seigneur ; il ſuppoſe moins d'étendue & plus d'économie que tout autre genre d'édifice ; enfin on ſous-entend par bâtiment une maiſon particuliere, telle que celle de M. *de Janvry*, Fauxbourg S. Germain, à Paris, bâtie par M. *Cartaud* ; celle de M. *Galpin*, à *Auteuil*, bâtie par M. *Dullin*, &c. (Voyez le plan de ces maiſons dans le Livre intitulé *Architecture Françoiſe.*

(*c*) *Edifices.* Sous ce nom on entend moins un bâtiment deſtiné à l'habitation, qu'une grande place, un Hôtel de Ville, une Bourſe, une Bibliothéque, & tout autre bâtiment dont l'intérieur ſervant

toutes les Nations étrangeres, qui ne se bornant pas à une admiration stérile, cherchoient à s'instruire, & à épurer leur goût par l'examen de ses monumens (*a*). Bientôt, à l'exemple de la Capitale, & par un effet de l'émulation que ce fameux Ministre, le pere des Arts, *le grand Colbert*, sçavoit exciter jusques dans les lieux les plus reculés de cet Empire, nos Provinces, s'embellirent, s'enrichirent. Que ne dût-on

de dépôt public, annonce par ses dehors une ordonnance qui, embellissant la Capitale, illustre le goût de la Nation où ces édifices sont érigés. La Place de Vendôme, le péristyle du Louvre, la Fontaine de Grenelle, à Paris, sont de ce genre. On appelle édifice colossal celui dont les proportions, l'étendue, les dimensions & les hauteurs sont considérables : tel est le Portail de Saint Sulpice, à Paris, &c.

(*a*) *Monument.* Sous ce nom l'on entend tout ouvrage d'Architecture & de Sculpture destiné à conserver la mémoire des grands hommes ; tel que les Obélisques, les Mausolées, les Arcs de triomphe, &c. La Porte S. Denis, à Paris, la Colonne de l'Hôtel de Soissons, le Tombeau du Cardinal de Richelieu, à la Sorbonne, sont de ce genre. Les édifices sacrés sont aussi appellés monumens, tels que les Eglises de la Sorbonne, du Val-de-Grace, & autres.

pas à la protection & à l'encouragement accordés aux Arts ? L'Architecture y enfanta, comme dans la Capitale, des merveilles dignes de la curiosité des Etrangers. Mais que ces tems sont changés, sur tout pour l'Architecture, dont la décadence (*a*) s'annonce de la maniere la plus sensible ! Si l'on compare les Edifices de nos jours avec ceux du siecle passé, on sera forcé d'avouer que cette ridicule rivale du bon goût, la frivolité, est prête à l'emporter sur la grandeur & la majesté des Monumens élevés sous

(*a*) Nous entendons ici par la *décadence de l'Architecture*, le peu d'édifices d'importance en général qui s'élevent présentement en France ; il semble même que le goût dominant de notre Nation & le but des Architectes de nos jours, n'ayent égard qu'à la commodité relative à la distribution des bâtimens destinés à notre habitation ; on pourroit dire aussi qu'il semble que ces Artistes portent tous leurs soins & leurs études à la perfection & à l'embellissement de la décoration intérieure, pendant que nos façades n'annoncent que très-foiblement l'application des préceptes qui nous ont été transmis par les Grecs & les Romains, & ne présentent qu'une foible idée de l'opulence de la plûpart de nos Citoyens.

le regne de LOUIS XIV.

Une des ſources de cette dégradation ne ſeroit-elle pas dans l'abus que l'on fait de ſon loiſir, & dans la multiplicité de ces études ſuperflues, qui ne tendent qu'à détourner de la connoiſſance des Arts vraiment utiles; de ces Arts, ſans leſquels il n'eſt pas poſſible qu'un Etat conſerve long-tems ſa ſplendeur?

En effet, Meſſieurs, que peuvent devenir ces Arts abandonnés, pour ainſi dire, à eux mêmes, lorſque la plus grande partie des Perſonnes en place, nées pour les protéger, les animer, les encourager, & pour récompenſer ceux qui ſoutiennent leur éclat, en ignorent eux-mêmes juſqu'aux plus ſimples élémens, & ne ſont pas en état d'en évaluer les productions? Sauvons, s'il ſe peut, l'Architecture de cet écueil, en ſuppléant par nos démonſtrations publiques, à la négligence, pour ne pas dire au mépris, qu'on ſoupçonneroit la plûpart des

Hommes du premier ordre d'avoir eu pour elle, puiſqu'il ne paroît pas qu'on ait fait entrer juſqu'à préſent dans aucun plan d'éducation diſtinguée, une étude auſſi utile au bien de la ſociété, & auſſi néceſſaire pour le beſoin particulier.

Les Perſonnes deſtinées à commander aux autres, les Miniſtres d'Etat, les Gouverneurs, les Chefs de l'Egliſe & de la Magiſtrature, ſont tous protecteurs nés des Arts & des Artiſtes; il importe par conſéquent qu'ils connoiſſent les uns & qu'ils eſtiment les autres; pour cela ils ne doivent pas attendre les lumieres dont ils auront beſoin, d'une expérience qui ne s'acquiert ordinairement que par une longue ſuite d'années: n'ont-ils pas à craindre que pendant ce long eſpace de tems, les deniers publics ne ſoient conſommés en édifices qui n'attireront pas la moindre approbation aux Ordonnateurs, la moindre réputation aux Artiſtes

& le moindre avantage à la Nation?

Quelle gloire ne s'acquereroit pas, Meſſieurs, un Gouverneur de Province, un habile Militaire, qui après avoir employé en tems de guerre toutes les reſſources de l'Art pour oppoſer à l'ennemi des barrieres impénétrables, non moins habile Citoyen, deviendroit en tems de paix le protecteur des Artiſtes, & tourneroit tous ſes ſoins dirigés par leurs lumieres, à la décoration, à l'embelliſſement, & à la commodité des villes de ſon Gouvernement (*a*)?

(*a*) *M. le Maréchal de Belle-Iſle* a contribué plus qu'aucun autre Gouverneur à l'embelliſſement de toutes les Villes de ſon Gouvernement. Metz ſurtout ſe reſſent tous les jours de la magnificence & de la grandeur des vûes de cet illuſtre Citoyen, qui en homme éclairé ſe fait un plaiſir raiſonnable, pour ſe délaſſer des travaux de la guerre en tems de paix, de procurer aux habitans de ſes Provinces des commodités, qui, en leur devenant perſonnelles, annoncent à la poſtérité ce que peut un homme du premier ordre inſtruit de la connoiſſance des beaux Arts; connoiſſance qui en faiſant honneur à la capacité de l'Ordonnateur, ſert en même tems à relever l'éclat du ſiécle dans lequel ces hommes chers à la patrie ont vêcu.

Ce n'eſt pas aſſez qu'un Intendant de Province, dépoſitaire des fonds publics, exécute les ordres du Prince, & cherche à procurer des avantages & des embelliſſemens à ſa Province; ce n'eſt pas aſſez, pour les devoirs de ſon adminiſtration, qu'il ait ordonné l'élargiſſement des rues d'une ville, procuré des promenades à ſes Habitans, dirigé des places & fait conſtruire des marchés. Ces dépenſes ſont louables, ſans doute; mais ſi on n'y remarque, ni choix, ni ordonnance, ni goût, loin de mériter les applaudiſſemens des Connoiſſeurs, & de ſervir à la gloire de la Nation, elles tranſmettront à nos neveux l'incapacité des Ordonnateurs. Combien au contraire n'ajouteroit-il pas à l'éclat de ſon caractere & de ſa place, ſi veillant inceſſamment à la conſtruction (*a*) & au rétabliſſement des

(*a*) *Conſtruction.* On entend ſous ce nom l'art d'arranger les differens matériaux d'un bâtiment, de les lier enſemble avec ſolidité, & de réunir la char-

Bâtimens publics, à la beauté des grands chemins, à la ſalubrité des Habitans que le Prince a confiés à ſes ſoins, il s'acquittoit de ſes fonc-avec cette ſureté de goût, & cette étendue de lumieres & de diſcernement qu'elles ſuppoſent (*a*) !

penterie, les gros fers, la menuiſerie, &c. Enfin par conſtruction on conçoit l'art de bâtir par rapport à la matiere auſſi bien qu'à l'ouvrage ; une des plus intéreſſantes parties de la conſtruction, dans la maçonnerie, relativement à l'art, c'eſt la coupe des pierres ; dans la charpenterie, l'aſſemblage des bois ; dans la ſerrurerie, la liaiſon qu'elle doit procurer à l'édifice ; dans la menuiſerie, la commodité & la ſalubrité qu'elle produit dans l'intérieur des appartemens.

(*a*) Dans le nombre des Intendans qui ſe ſont ſignalés par les travaux qu'ils ont ordonnés dans nos Provinces, nous citerons ici M. *de Tourny*. Bordeaux lui doit la plus grande partie de ſes embelliſſemens ; mais la deſcription n'en peut trouver place dans ces notes, à cauſe de leur détail immenſe. D'ailleurs, nous nous réſervons d'en faire mention dans l'*Architecture Françoiſe*. Nous citerons M. *de Moras*, qui a fait faire à *Valenciennes* des bâtimens aſſez conſidérables, & qui fait élever actuellement ſous ſes ordres près de l'Eſcaut, un Hôpital, qui contiendra quatre corps de bâtimens donnant ſur une cour d'environ 246 pieds de longueur & de 160 de largeur, ſur les deſſeins de M. *Haves*, Ingénieur des Ponts & Chauſſées du départ-

Quelle distinction ne s'attirera pas dans une Province un Prélat (*a*), qui tement de cette Province, & dont l'ordonnance & l'appareil de construction méritent la plus grande attention. Enfin nous citerons encore M. *de Levignen*, Intendant d'*Alençon*, qui veillant incessamment à l'exécution des travaux publics, a fait construire sous ses ordres à Alençon un Hôtel de Ville, & reconstruire l'Eglise Paroissiale qui avoit été détruite par le feu du ciel. Cette derniere a été exécutée sur les desseins de M. *Perronet*, alors Ingénieur de cette Province, aujourd'hui Inspecteur général des Ponts & Chaussées du Royaume, du département de Paris, dont nous ne pourrions trop louer la capacité & les qualités personnelles, si la modestie de cet excellent Artiste, & les bornes de cet abregé ne nous forçoient au silence.

Indépendamment des monumens dont nous venons de parler, érigés à Alençon sous les ordres de de M. *de Levignen*, nous citerons aussi les bâtimens des differentes Jurisdictions royales qu'il a fait élever à *Argentan*; il a rendu à *Falaise* ses Fontaines publiques abandonnées depuis 200 ans; cette Ville lui doit aussi un Hôpital général d'une grande étendue; & *Lizieux*, le rétablissement des Fontaines publiques; enfin les routes de Paris en Bretagne, au Mans, & à Caën, presque reconstruites à neuf, sans compter plusieurs Manufactures de laine & de toile établies dans differens endroits de la Généralité, sont des monumens de cet illustre Intendant.

(*a*) Parmi les Prélats, il en est peu qui ayent montré plus d'amour pour les Arts & plus de goût,

223

joignant aux vertus de ſon état la connoiſſance des Arts, ſçaura préſider en homme éclairé, aux travaux toujours néceſſaires dans ſon Diocèſe pour la conſtruction, l'entretien, ou l'embelliſſement des Edifices ſacrés, qui plus que tous les autres, doivent ſe reſſentir de la majeſté des formes (*a*), de la beauté des proportions (*b*), & du

que feu M. *Jean-François de Grignan*, Archevêque d'*Arles*. Les embelliſſemens de ſon Egliſe Métropolitaine, le Palais Archiépiſcopal, la part qu'il a eu à d'autres édifices élevés ou rétablis dans cette Ville, y ont rendu ſa mémoire précieuſe, & lui méritent encore les éloges des connoiſſeurs.

(*a*) *Forme.* Mot qui dans l'Architecture déſigne la beauté & la grace des contours d'un plan circulaire ou mixtiligne. On dit que cette forme eſt déſagréable, vicieuſe, imparfaite; ou au contraire, qu'elle eſt élégante, ingénieuſe, noble, majeſtueuſe. Les formes conſiſtent principalement dans l'art de profiler ou de chantourner quelque membre d'Architecture ou de Sculpture, qui ne ſe peut tracer géométriquement, mais ſeulement par l'habitude & les connoiſſances du goût; derniere partie qui ne peut s'acquérir que par l'exercice du deſſein & l'imitation des ouvrages les plus approuvés.

(*b*) *Proportion.* Partie la plus intéreſſante de l'Architecture: c'eſt elle qui détermine les dimen-

choix des ornemens (*a*) ?

Quel luſtre enfin ne ſe répandra pas ſur une Cité dont l'adminiſtration

ſions, les grandeurs, hauteurs & profondeurs des plans & des façades d'un bâtiment ; c'eſt par elle qu'un édifice aquiert une relation intime entre le tout & les parties, & que chaque membre ſe trouve à ſa place. On ne peut arriver à cette connoiſſance ſi eſſentielle, que par le ſecours des Mathématiques & l'étude des principes de l'Architecture antique ; connoiſſance que François Manſard, François Blondel & Claude Perrault ont poſſédée ſupérieurement.

(*a*) *Ornement.* Ouvrage de Sculpture qui ſert à enrichir l'Architecture, & qui ſouvent la caractériſe. De ce nombre ſont les chapiteaux des Ordres Ionique, Corinthien & Compoſite. Les ornemens ſont ordinairement allégoriques, ſymboliques, ou arbitraires ; mais dans tous les cas, ils doivent ſe reſſentir de la ſolidité ou de l'élégance de l'ordonnance dont ils ſont partie. Il faut uſer avec prudence des ornemens dans les dehors ; leur prodigalité nuit à l'enſemble des maſſes, accable ſouvent les parties, & corrompt les détails. Peut-être les élévations de la cour du Louvre feroient-elles encore un meilleur effet, ſi l'on eût entaſſé moins d'ornemens les uns ſur les autres. Le périſtyle du devant de ce Palais eſt beaucoup mieux entendu dans cette partie, & leur répartition en eſt plus heureuſement conçue. En général, les ornemens doivent être réſervés pour les dedans des appartemens ; encore faut-il eſſentiellement y obſerver les régles de la bienſéance & de la convenance. (Voyez ce que nous diſons de ce genre de Sculpture à la note (*a*) page 55.

aura été remise à des Magistrats (*a*) éclairés sur leurs devoirs, qui instruits de l'importance des Edifices qu'ils ordonnent, sont capables de diriger eux-mêmes les embellissemens de l'intérieur de leur Ville; qui par un

(*a*) Entre plusieurs exemples célébres que nous avons en France du zéle des Magistrats pour le bien public, nous citerons feu M. *Turgot*, Prevôt des Marchands de cette Capitale, dont la mémoire nous sera toujours chere par les ouvrages qu'il a fait élever de son tems, les fêtes publiques qu'il a ordonnées, & l'amour qu'il portoit aux Arts & aux Artistes. Nous rapporterons aussi un exemple du bien que peut produire dans une ville le zéle d'un Magistrat, dans feu M. *de Pouilly*, Lieutenant de la Ville de Rheims, qui de son vivant a procuré de l'eau à ses habitans, a fait construire des Fontaines & des Machines hydrauliques, a contribué à l'établissement des écoles gratuites de Mathématiques & de Dessein, & qui en homme de lettres, a sçû ramener le goût des Sciences & des Arts dans l'intérieur de sa Province. Nous croyons aussi devoir parler d'un genie rare & transcendant dans un des Citoyens de la même Ville, (M. *Fremin*, Avocat du Roi) dont les lumieres, le goût dominant pour les Arts, le desir d'être utile à sa patrie, & l'exemple entretiennent, excitent & encouragent ses compatriotes à faire fleurir une Capitale si recommandable par son antiquité, & à laquelle nous devons des hommes du premier ordre dans plus d'un genre.

goût décidé & des lumieres acquiſes, ſçavent faire un bon choix d'Artiſtes habiles, créer des Ecoles (*a*), protéger les Académies (*b*), exciter l'émulation chez le Citoyen, & par un judicieux emploi des épargnes publiques, contribuer à l'avantage & à la gloire de toute la Province ?

Nous n'exigeons cependant pas que les Perſonnes en place deviennent Artiſtes elles-mêmes ; mais il il faut qu'elles en ſçachent aſſez pour concevoir de grandes idées, ſentir le

(*a*) *Ecoles.* Lieux où des Profeſſeurs enſeignent publiquement les Sciences & les Arts. Les écoles ont été célébres à Athènes & à Rome. A Paris, celles de Peinture, de Chirurgie & de Médecine, ont une grande réputation. On dit auſſi écoles de Droit, d'Architecture, de Mathématiques, &c. (Voyez l'école des Arts dont il eſt parlé note (*a*) page 44.

(*b*) *Académies.* Lieux où s'aſſemblent les Gens de lettres, ou les perſonnes qui ſont profeſſion des Arts libéraux, pour y conferer enſemble ſur les Sciences & les beaux Arts, à deſſein d'y réſoudre les difficultés, en étendre les préceptes & communiquer aux Sçavans leurs obſervations, ſoit publiquement, ſoit par écrit. (Voyez le dénombrement de nos Académies à Paris, rapporté dans la note (*a*) page 58.

beau, applaudir à des projets dignes du gouvernement, indiquer aux Architectes le local des Edifices qu'ils ſeront chargés de faire élever; concilier la gloire du Prince avec les interêts du particulier, l'étendue des projets avec l'œconomie publique, encourager les talens, récompenſer à propos leur ſuccès, & parvenir enfin à ce degré de diſcernement, à ce goût sûr & exquis, qui fait préférer l'Artiſte à l'Artiſan, qui fait diſtinguer d'un coup d'œil le défectueux du médiocre, & le médiocre de l'excellent. Sans la connoiſſance acquiſe de l'Art, & ſans les qualités naturelles qui en font une juſte application, on ſera forcé de s'en rapporter à ce que la renommée aura publié au hazard du mérite de quelques Artiſtes, à ce que la faveur ou la recommendation aura exalté des talens de quelques autres, ou enfin, à ce qu'une prévention aveugle en inſpirera. Mais comment

comment éviter les piéges divers qu'on ne manque jamais de tendre à l'intégrité, au zèle, & aux intentions les plus droites, ſi l'on n'a pas dans ſes propres lumieres un fil aſſuré, qui ſerve de guide dans le labyrinte où l'on cherche ſans ceſſe à égarer les Perſonnes conſtituées en dignité?

Ne nous y trompons pas, Meſſieurs, un Homme en place peut être bon Juriſconſulte, Prélat reſpectable, grand Capitaine, homme judicieux, excellent citoyen, & méconnoître les Arts; quels abus alors ne naîtront pas de ſon peu de diſcernement? Mais ſi ce défaut de lumieres eſt dangereux dans ceux qui n'ont que l'adminiſtration des Provinces, quelles ſuites n'aura-t-il pas dans les Hommes élevés aux premieres charges de l'Etat, eux qui ſont les diſpenſateurs des graces du Monarque, les dépoſitaires de ſes tréſors, qui ordonnent les Monumens

royaux ; qui décident des embellissemens de la Capitale, qui d'un seul regard favorable ou indifférent, font fleurir ou anéantissent les talens, assurent ou détruisent le progrès des Arts, perpétuent la gloire ou précipitent la décadence de la Nation ? Qu'on se rappelle les Richelieu, les Colbert, les Seguier & tant d'autres Ministres auxquels la France & les Arts doivent la plus grande partie de leur splendeur ; & l'on se demandera à soi-même avec surprise par quelle noble inspiration, par quel goût heureux, par quelle constante application, ces Hommes ont fait élever des Edifices qui, tout solides & durables qu'ils paroissent, le seront encore moins que leurs noms.

Dignes rivaux des illustres Citoyens d'Athènes & de Rome, ils avoient compris comme eux, que rien n'assure davantage la durée d'un Empire, & n'en releve plus

l'éclat, que ces Monumens, qui ſemblent braver les outrages du tems & les révolutions de la nature. En effet, ceux de l'ancienne Rome ne ſubſiſteroient-ils pas encore, ſi la fureur des barbares, la jalouſie des étrangers, ou les maximes d'un zèle outré (*a*) n'avoient autrefois conſpiré leur deſtruction? Ces fameux Amphithéâtres (*b*), ces colonnes (*c*)

(*a*) On trouve dans la vie des plus anciens Evêques des Gaules, entr'autres dans celle de Saint *Hilaire d'Arles*, que par un principe de piété ils faiſoient dépouiller les anciens *Monumens* des Payens de leurs plus beaux marbres, pour en orner les Egliſes.

(*b*) *Amphithéâtres*, grands édifices de forme circulaire, ou éliptique, qui chez les anciens étoient deſtinés aux exercices de la gymnaſtique, ou aux combats des bêtes farouches. L'Amphithéâtre de Veſpaſien, appellé le *Collisée*, & celui de Verone en Italie, ſont les plus célébres qui nous reſtent de l'antiquité. Nous en avons auſſi deux en France, les Arenes de Nîmes & celles d'Arles; celles-ci ſont preſque détruites, mais les premieres ſont mieux conſervées.

(*c*) *Colonne Coloſſale*, monument trop conſidérable pour entrer dans l'ordonnance d'un édifice. Telles ſont à Rome les Colonnes *Trajane* & Antonine; à Paris, la Colonne de l'Hôtel de Soiſſons,

colossales, ces obélisques (*a*) merveilleux, ces cirques (*b*), ces portiques, &c. Ces Colonnes sont soumises aux mêmes proportions que les Ordres d'Architecture, mais ne sont jamais couronnées par des entablemens. Elles servent ordinairement à recevoir au-dessus de leur chapiteau une statue pédestre, seulement élevée sur un socle.

(*a*) *Obélisque*, espéce de Pyramide quadrangulaire, élevée dans une place publique, un grand chemin, un bois, &c. construite en marbre ou en pierre, pour servir de monument; les Egyptiens en sont regardés comme les inventeurs: les principales Places de Rome en sont encore décorées aujourd'hui, & il n'en reste qu'un en France, qui est celui d'Arles. On ne fait gueres usage chez nous des Obélisques ou Pyramides que dans la décoration des Tombeaux, des Catafalques, des Mausolées, &c. ou dans nos grandes routes & dans nos forêts. François Blondel en a pourtant incrusté dans l'ordonnance de la Porte Saint Denis, à Paris; ce qui a été condamné par quelques-uns, plusieurs estimant que cette décoration devoit être réservée aux monumens funéraires, suivant leur origine. Il faut pourtant distinguer les Obélisques des Pyramides, les uns étant d'une proportion beaucoup plus élevée, & les autres ayant beaucoup plus de base.

(*b*) *Cirque*, lieu destiné chez les Grecs pour les Jeux publics. Chez les Romains, c'étoit une grande place où se faisoit la course des chariots; les plus magnifiques étoient le grand Cirque d'Auguste, & ceux de Flaminius, de Neron, &c.

tiques (*a*), ces bains (*b*), ces arcs de triomphe (*c*), reſtes mutilés de

(*a*) *Portique*, gallerie formée par des arcades ſans fermeture, telles que ſont à Paris celles de la grande Cour des Invalides, du Luxembourg, de l'Hôtel de Toulouſe, &c. On appelle Portique en colonnade celui qui a des colonnes diſtribuées au-devant des pieds droits, comme celui de la Cour royale du Château de Vincennes, d'Ordre Dorique, bâti par le Veau, ſelon un nouveau ſyſtême, pour l'accouplement des Colonnes de cet Ordre.

(*b*) *Bains*, c'étoit chez les Anciens, un grand bâtiment compoſé de cours, d'appartemens, de ſalles de bains pour les perſonnes de l'un & l'autre ſexe, environnés d'étuves, de garde-robes, &c. Ces bâtimens publics manquent abſolument en France, où, malgré le climat temperé, des édifices de cette eſpéce contribueroient beaucoup à la commodité & à la propreté des habitans. Je crois que la ville d'Aix en Provence, eſt la ſeule où l'on trouve des Bains publics, nouvellement conſtruits. Les plus magnifiques dont il reſte quelques veſtiges en Italie, ſont ceux connus ſous le nom de *Thermes de Diocletien*, dont M. Deſgodets nous a donné les meſures. A Paris, on voit encore les reſtes preſque ruinés des Thermes, ou Bains de Jules Céſar, rue de la Harpe près celle des Mathurins, dans une maiſon appellée la Croix de fer. Il y a auſſi des reſtes de Bains anciens à Arles & à Nîmes.

(*c*) *Arc de triomphe*, monument magnifique élevé à la gloire d'un Monarque, pour tranſmettre à la poſtérité la mémoire de ſon triomphe. Ceux de Titus, de Conſtantin & de Septime Severe, ſont les

la grandeur Romaine, ne montrent-ils pas encore, même au sein de la France, la gloire de leurs Fondateurs ? Ne s'enrichit-elle pas toujours de leurs dépouilles ? N'est-ce pas pour admirer ces monumens anciens, & puiser dans ces modeles le goût de la bonne Architecture, que nos Artistes parcourent ces Provinces ?

C'étoit par ces magnifiques Bâtiplus renommés de l'Italie. En France, on en trouve un antique auprès de Saint Remi en Provence, qui mériteroit d'être plus connu. A Paris, celui du Trône élevé en modéle sur les Desseins de Claude Perrault, étoit un ouvrage digne du siécle de Louis XIV. (Voyez en l'ordonnance dans le second Volume de l'*Architecture Françoise*, n°. 262. planche premiere). L'Architecture de ces monumens doit être majestueuse & noble ; on doit faire entrer dans leur composition une grande Porte en plein ceintre, d'où leur vient le nom d'Arc. L'ordonnance en doit être ornée de Sculpture symbolique & allégorique au motif qui les a fait ériger. On appelle Portes triomphales, celles qui sont élevées à l'entrée d'une grande Ville, telles qu'on voit à Paris la Porte Saint Denis, par François Blondel ; la Porte Saint Martin, par Bullet, &c. les proportions en sont colossales & n'ont aucune relation avec les ordonnances des bâtimens destinés à l'habitation.

mens que la politique de Rome adoucissoit l'esprit des Nations vaincues; les fêtes, les jeux, les dons qu'elle prodiguoit à ces peuples subjugués, leur faisoient aimer des maîtres qui ramenoient l'abondance & les plaisirs parmi eux; ainsi à leur exemple les Miniſtres, les Princes jaloux de leur autorité, ont cherché à embellir les villes de leur domination, & à donner de la commodité & du délassement à leurs Citoyens.

Mais en vain des Miniſtres soigneux de leur renommée, des Gouverneurs zélés, des Magistrats intelligens s'appliqueroient à rendre à notre Art son antique splendeur; ils se piqueroient inutilement de faire élever dans la Capitale & dans les Provinces, des monumens somptueux, dignes d'éterniser le goût François & le regne du meilleur des Rois, si les merveilles qu'ils feroient éclorre n'étoient appreciés que par un petit nombre de Connoisseurs; si ceux qui,

ſans être chargés du poids fatigant de l'adminiſtration publique, mais nés pour être amateurs des beaux Arts, n'ont aucune notion de l'Architecture. On les regardera continuellement ſans en ſentir les beautés: on aura ſans ceſſe ſous les yeux des Palais ſuperbes, des Jardins (*a*) délicieux, des Temples (*b*) magnifiques, ſans les admirer. On n'en

(*a*) *Jardins.* Il en eſt de pluſieurs eſpéces. On appelle Jardins publics, ceux qui dans une grande Ville ſervent à la promenade des habitans, tels que ſont à Paris ceux du Palais des Thuilleries, du Luxembourg, du Palais royal, le Jardin du Roi, &c. Celui des Thuilleries eſt un chef-d'œuvre de le Notre. On appelle Jardin de propreté celui qui dans une maiſon particuliere eſt planté d'arbres, de fleurs, de boſquets, de ſalle, de cabinet de verdure, &c. tels que ſe voyent à Paris celui de l'Hôtel de Touloufe, de la maiſon de M. Roullier, & pluſieurs autres d'un deſſein bien entendu & entretenu avec ſoin. On appelle Jardin fleuriſte, ce qui contient un eſpace particulier près du Jardin de propreté; enfin on appelle Jardin potager, légumier, verger, ceux qui près d'un grand Jardin, ſont deſtinés à contenir des arbres fruitiers & des légumes à l'uſage de la vie.

(*b*) *Temples;* c'étoit chez les Payens le lieu deſtiné au culte de leurs fauſſes Divinités; chez les Calviniſtes le Temple eſt appellé Prêche; les

ſçaura ni diſcerner les défauts, ni eſtimer la perfection. Tout Bâtiment ſpacieux, tout Edifice coloſſal attirera également ou l'indifférence, ou l'étonnement. Que les proportions & la ſymétrie (*a*) ſoient obſervées dans ces Edifices; que leur diſpoſition (*b*) ſoit agréable,

Juifs appellent le leur *Sinagogue*; chez nous, nos Egliſes ſont appellées en général le Temple du Seigneur, du latin *Templum*, dérivé du grec *Temnein*, *partager*, parce qu'un Temple eſt ſéparé & diſtingué de tout autre lieu; bienſéance qu'on n'obſerve pas aſſez ſcrupuleuſement à l'égard de nos Egliſes.

(*a*) *Symétrie.* On entend par ce nom le rapport de parité des hauteurs, largeurs & longueurs d'un bâtiment, d'une façade, d'une piéce, &c. C'eſt la partie la plus néceſſaire dans l'art de bâtir: les bâtimens les plus ſimples n'ont droit de plaire que par le ſecours de la ſymétrie; elle eſt indiſpenſable dans les édifices d'importance, auſſi bien que dans tous les ouvrages de l'art; le pittoreſque, la diſparité, & le contraſte ne pouvant avoir lieu que dans les choſes de goût & autres productions inſtantanées.

(*b*) *Diſpoſition*, terme qui ſignifie l'arrangement des parties d'un édifice, par rapport au tout enſemble. On dit qu'un bâtiment eſt bien diſpoſé, lorſque la grandeur du principal corps de logis eſt en rapport avec les aîles, que les avant-corps ſont en

leur ordonnance (*a*) soumise aux règles de la bienséance (*b*); à l'exception d'une exposition (*c*) avantageuse & relation avec les arrieres-corps, que les hauteurs des uns & des autres sont proportionnées avec la saillie, que l'espace des cours répond à l'importance du bâtiment, que les formes en sont gracieuses & variées, sans contraste; enfin c'est par une heureuse disposition qu'un Edifice au premier aspect s'attire l'attention des spectateurs, & que l'on conçoit une idée avantageuse des productions d'un Architecte.

(*a*) *Ordonnance* On entend autant par ce terme la composition d'un bâtiment, que la disposition de ses parties. On appelle aussi Ordonnance, l'application des Ordres dans la décoration des façades, ou seulement les proportions, le caractere, ou l'expression de chacun d'eux, lorsque l'économie, ou quelqu'autre considération particuliere ne peut permettre les Colonnes ou les Pilastres. On dit cette Ordonnance est rustique, solide ou élégante, lorsque les principaux membres qui composent sa décoration sont imités des Ordres Toscan, Dorique, Corinthien, &c.

(*b*) *Bienséance*, terme qui désigne, selon Vitruve, la retenue qu'on doit garder dans chaque genre d'édifice, rélativement à la dignité des personnes pour qui l'on bâtit. La bienséance embrasse aussi le choix des ornemens, & l'application des symboles & des allégories, qui doivent être analogues à l'usage des Edifices sacrés, des Places publiques, des Palais des Rois, &c.

(*c*) *Exposition*, partie la plus intéressante d'un bâtiment. C'est elle qui détermine la forme d'un

d'une distribution (*a*) commode, tout paroîtra de même prix. Comment des Hommes, d'ailleurs bien nés, seroient ils en état, sans les connoissances que nous exigeons, de voyager avec fruit? ne se promenent-ils pas dans nos plus beaux Palais, ainsi que le vulgaire? nos Edifices fixent-ils leurs regards? au Spectacle même, ne sont-ils pas

plan, & qui dans sa distribution fait préférer les corps de logis & les aîles doubles, ou simples, ou semi-doubles, afin d'avoir des appartemens d'été & d'hyver, selon que l'édifice se trouve élevé à la campagne ou dans la Capitale. Les Châteaux de Meudon, de S. Germain-en-Laye, celui de Montmorenci, &c. sont d'une exposition très-avantageuse. La plûpart de nos bâtimens sur le bord de la riviere, sont aussi d'une exposition très-agréable; de ce nombre sont les Hôtels de Belisle & de Lassey, le Palais Bourbon, l'Hôtel Lambert dans l'*Isle S. Louis*, &c.

(*a*) *Distribution.* On entend par ce terme la division des piéces qui composent le plan d'un bâtiment, & dont la situation dépend des differens usages des appartemens de parade, de société & de commodité. La Distribution est une des parties de l'Architecture, par laquelle nos Architectes François se sont fait une très-grande réputation, ayant, pour ainsi dire, créé depuis environ 30 ans, un nouvel Art de cette partie du bâtiment. Voyez ce que nous ayons dit à ce sujet note (*a*) pag. 21.

frappés comme la multitude, d'une décoration (*a*) d'un goût frivole, ſans

(*a*) Par Décoration théâtrale, on entend la repréſentation du lieu où ſe paſſe la ſcène ; telle qu'un Temple, une Place publique, un Palais, un Salon, une Forêt, un Jardin, &c.

La Décoration, rélativement à l'Architecture, eſt la partie qui annonce le plus viſiblement la capacité d'un Architecte, & qui exige le plus la connoiſſance de la théorie de ſon Art. C'eſt par la Décoration que l'on diſtingue d'une maniere convenable la demeure des Souverains d'avec celle des particuliers, & que l'on donne aux Monumens ſacrés, aux Edifices publics & autres ouvrages d'importance, ce caractere de richeſſe & impoſant, qui décide le goût dominant d'une Nation pour l'art de bâtir. Comme la décoration des Edifices eſt abſolument étrangere à la commodité & à la ſolidité, & qu'elle n'a pour objet que l'agrément & la magnificence, il n'y a point de doute que toutes ſes parties ne doivent être méditées & réglées ſuivant les loix de la convenance, & ſelon les principes les plus univerſellement approuvés. Les Ordres d'Architecture & leur ordonnance doivent ſervir de guide dans la compoſition de tout genre de décoration ; c'eſt par leur application plus ou moins ſimple, ou plus ou moins compoſée, qu'on acquiert l'art de donner à chaque bâtiment ce caractere ou cette expreſſion ruſtique, ſolide, moyenne, délicate ou compoſée, que préſente l'aſſemblage du tout & des parties des Ordres Toſcan, Dorique, Ionique, Corinthien & Compoſite, qui nous ont été tranſmis par les Anciens, & ſans la connoiſſance deſquels il eſt difficile de parvenir aux

choix & ſans convenance (*a*) ? s'aperçoivent-ils que le Temple ou le Palais qu'elle repréſente, eſt peu digne de la Divinité ou du Monarque qu'on y révere ? juſqu'à leur habitation (*b*),

plus grands ſuccès. Le Château de Maiſons, le périſtile du Louvre, le Portail de S. Gervais, &c. n'ont acquis tant de réputation en France, que par l'ordonnance & l'application des Ordres que leurs Architectes y ont employés avec autant de diſcrétion que de théorie, & avec autant de goût que de lumiere.

On apppelle auſſi décoration l'embelliſſement de nos appartemens, partie qui à la vérité exige moins de ſéverité que les dehors, mais qui néanmoins n'a jamais été traitée avec plus d'élégance qu'à préſent. Voyez ce que nous rapportons à ce ſujet, note (*a*) page 55.

(*a*) *Convenance.* La Convenance doit être regardée comme la partie qui doit précéder toute opération dans l'art de bâtir. Elle indique la bienſéance qu'on doit obſerver dans toutes les eſpéces d'Edifices, leurs grandeurs, leurs formes, leurs ordonnances, leurs richeſſes & leur ſimplicité ; c'eſt elle qui aſſigne les allégories, les attributs convenables à chaque genre de bâtiment ; c'eſt elle qui régle la dépenſe ou l'économie, qui détermine le choix des matériaux, leur emploi, la qualité des matieres ; enfin c'eſt par l'eſprit de la convenance, que ſous des principes conſtans on parvient à donner des formes diverſes à des bâtimens élevés pour la même fin, ſelon le rang, la dignité ou l'opulence des propriétaires.

(*b*) *Habitation.* En Architecture, ce mot ſignifie

tout ſe reſſent de leur défaut d'intelligence à cet égard ; ils n'ont pu ſe ſouſtraire à la charlatanerie d'Artiſans mercenaires auxquels ils ſe ſont adreſſés ; & leur choix dépoſe également contre l'ignorance de l'Architecte, & contre celle du propriétaire.

Après avoir fait ſentir aux Perſonnes d'un certain rang les abus qui réſulteroient de leur peu de lumieres dans l'Architecture, ne ſeroit-ce pas ici le lieu de rappeller la négligence de la plûpart de ceux qui font leur profeſſion de l'enſeigner ?

un bâtiment deſtiné pour la demeure des hommes, & qui a pour objet la commodité des dedans, en quoi conſiſte l'art de diſtribuer un plan, tel qu'un Palais, une maiſon de plaiſance, un bâtiment particulier, &c. Ce qu'on ne doit pas entendre d'un Edifice ſacré, d'un Arc de triomphe, d'une Fontaine publique, d'une Place, d'un Marché, &c. ; de ſorte que dans l'Architecture on diſtingue les bâtimens à l'uſage de la vie civile, propres à l'habitation, ceux deſtinés à la ſûreté, tels que les Portes de Ville, ou tout ouvrage militaire ; ceux deſtinés à l'utilité, tels que les ponts, les grands chemins ; ceux deſtinés à la magnificence, tels que les périſtiles, les Colonades, les Obéliſques, les Jardins ſpacieux, &c.

Ne pourroit-on pas rapporter pour la juſtification des premiers, que leur indifférence pour cet Art vient moins de leur part, que du peu d'empreſſement & de ſoin que nos Maîtres ont montrés à en publier les avantages, à faire connoître l'utilité & l'étendue de ſes principes, & à prouver qu'ils ne ſont pas réſervés aux ſeuls Artiſtes? Si, à l'imitation des Sçavans, nos Profeſſeurs avoient ouvert leur cabinet aux Curieux, qu'ils leur euſſent expliqué les élémens de l'Architecture, communiqué leurs productions, préſenté des modeles, qu'ils les euſſent conduits dans les Bâtimens de reputation, qu'ils leur en euſſent découvert les beautés & fait apercevoir les défauts, nous ne ſerions pas peut-être, dans l'obligation d'ouvrir aujourd'hui cette nouvelle carriere, pour en multiplier les connoiſſances & tâcher de prévenir pour la ſuite une révolution pareille à celle dont toute l'Europe a reſſenti les ſuites

pendant plusieurs siecles (*a*); ce qui arrivera, sans doute, si le plus grand nombre des Hommes en place ne s'empresse à pénétrer la source du vrai beau, & à témoigner eux-mêmes un juste mépris pour tous les ouvrages qui, en s'éloignant des règles de l'Art, justifient le faux goût contre lequel nous réclamons ici.

Rendons s'il se peut, Messieurs, son éclat à cet Art; que la protection des Personnes du premier ordre, & leur amour pour le bien public instruisent les Nations les plus éloi-

(*a*) Il s'agit ici du genre d'Architecture Gothique & Arabe, qui a prévalu pendant plusieurs siécles sur celui de l'antique; quoique les Edifices Arabes & Goths fussent soumis aux loix de la solidité, ils étoient plus étonnans que beaux, plus imposans qu'estimables, plus hardis que vraisemblables. La pesanteur des premiers est presque toujours aussi rebutante que la légéreté des autres est contraire à la bienséance & à l'application qu'en ont fait les Architectes de ces tems, déja assez reculés; sans parler ici de l'abus des ornemens, du mauvais goût des profils & de la disparité des membres d'Architecture, dont l'une & l'autre étoit composée. Voyez ce que nous avons déja dit note (*a*) p. 18.

gnées;

gnées ; qu'à l'exemple des ſiecles d'Auguſte & de Louis le Grand, nos Miniſtres, nos Prélats, nos Magiſtrats ne dédaignent (*a*) pas de don-

(*a*) Si nous avons publié avec éloge le ſuccès des Arts ſous le régne de Louis XIV, oublierons-nous de parler ici des monumens qui s'élevent de nos jours par la protection que Sa Majeſté accorde aux beaux Arts, & dans l'intention de procurer un plus grand avantage à ſes ſujets, ſous la direction générale d'un Chef qui ſçait entreprendre, encourager & récompenſer, lorſqu'il s'agit d'illuſtrer & de perpétuer l'émulation de nos Artiſtes ?

En effet, que ne devons-nous pas eſpérer des progrès de l'Architecture, ſur tant d'édifices, ou exécutés, ou commencés ou projettés ?

Tout Citoyen n'eſt-il pas flaté de voir conſtruire un ſuperbe Edifice pour l'éducation de la jeune Nobleſſe dans l'Ecole militaire ? quelle idée ne ſe fait-on pas du projet de la Place que l'amour du peuple ſe propoſe de conſacrer au Roi ? quelle impatience nos habitans ne montrent-ils pas de voir bientôt décorer cette Capitale d'un Hôtel de Ville digne de la Nation Françoiſe ? quel bien plus réel ne doit pas produire l'entiere perfection des bâtimens immenſes des Quinze-vingt & des Enfans-Trouvés, qui procurent des aſyles à l'infortune & des ſujets d'admiration aux Etrangers ? avec quelle magnificence n'embellit-on pas l'intérieur de nos Temples ? Puis-je obmettre l'édification de la Paroiſſe de S. Louis à Verſailles, l'Abbaye de Panthemont à Paris, Saint Louis du Louvre, les Portails de l'Oratoire, de S. Roch, de S. Sulpice, de Saint

ner quelques inſtans de leur loiſir à l'étude de l'Architecture, qui con-

Euſtache, &c. ? Combien de belles maiſons ne s'élevent pas dans cette grande Ville & dans ſes environs ? on y voit l'élégance & la commodité ſurpaſſer ce que nous avons de plus accompli en ce genre dans les Edifices qui nous ont précedés.

Vit-on jamais dans nos Maiſons royales les entretiens, les reſtaurations & les embelliſſemens pouſſés à un auſſi haut point de perfection ? que pourrions-nous dire qui ne fût avoué de toute l'Europe, au ſujet des grands chemins qui s'exécutent de nos jours ? avec quelle dépenſe n'éleve-t-on pas le Pont d'Orléans ? quels ſuccès ne doit-on pas attendre de ceux de Moulins, de Triport, de Mantes, que l'on va conſtruire, de ceux de Pont Sainte Maxence, de Saumur, de Tours, &c. dont les projets utiles, la diſpoſition & la magnificence annoncent la vigilance du miniſtere pour le bien public, & la capacité des Ingénieurs habiles qui ſont à la tête de ces vaſtes entrepriſes ?

Enfin que pourrions-nous dire de plus frappant à l'honneur de notre ſiécle, ſi nous oſions entreprendre la deſcription des édifices dans tous les genres que voit éclore la Capitale de la Lorraine, ſous la domination d'un Prince qui ne dédaigne pas de préſider lui-même aux monumens ſomptueux qu'il fait élever, ſoit pour la majeſté dûe à ſon rang, ſoit pour les bâtimens utiles aux peuples qu'il gouverne, & qui par des récompenſes toujours royales ſçait s'attacher des Artiſtes de mérite, former des établiſſemens, protéger les Académies & contribuer ſans ceſſe au bien public, aux progrès des Arts, & à la gloire d'une Province qui ſe reſſentira à jamais de ſes bienfaits, de ſa grandeur & de ſa magnificence?

court plus que toute autre à faire fleurir l'Etat & la Patrie ; qui met seule en mouvement toutes les autres sciences, & tous les genres de talens, ou du moins qui, dans son origine & ses progrès même, a donné lieu à plusieurs grandes découvertes (*a*).

Or la premiere connoissance nécessaire aux Hommes d'un ordre supérieur, est celle des Mathématiques, du moins jusqu'à un certain degré ; cette science développe le génie, donne à l'esprit de la justesse, & le rend conséquent : elle est en un mot la base de tous les Arts, qui ont avec

(*a*) Personne n'ignore que la nécessité de se loger commodément, d'élever des Temples à la Divinité, des demeures aux Princes, des Places publiques aux peuples, a excité les Sçavans à faire des découvertes dans la méchanique, pour faciliter le transport, l'élévation & l'accélération des édifices ; dans l'hydraulique, pour procurer l'écoulement des eaux & l'embellissement de nos maisons de plaisance ; que c'est enfin par la multiplicité de ces differens genres de bâtiment, que la Sculpture, la Peinture & les autres Arts ont pris faveur, en contribuant à la décoration des plus superbes monumens, sans l'édification desquels les découvertes des Sciences & la perfection des Arts auroient été inutiles ou de peu d'importance.

elle une relation intime. L'étude du deſſein doit ſuccéder à celle-ci ; ſans cet exercice, toutes les productions de l'art ſont en pure perte; les plus célebres ouvrages de nos Peintres, de nos Sculpteurs anciens & modernes, nos recueils (*a*), fruits de tant de

(*a*) Quelle obligation les Arts n'ont-ils pas à pluſieurs de nos Citoyens du premier ordre, qui, par le goût qui leur eſt naturel, & pour ſe délaſſer du poids fatigant de leurs affaires, ne dédaignent pas de s'appliquer à nous tranſmettre par le miniſtere de la gravûre les ouvrages des grands Maîtres, à raſſembler dans leur demeure les chefs-d'œuvres des Ecoles des Peintres les plus célébres, à contribuer par leur exemple à faire naître chez nos contemporains la paſſion des Arts ; en un mot, qui par leur urbanité & leur bienveillance déterminent, encouragent & excitent nos Artiſtes à marcher à grands pas dans la carriere de l'immortalité ?

Nous ſeroit-il permis de citer ici Mgr. le Duc d'*Orléans*, M. le Duc *de Tallard*, M. le Duc *de Chaulnes*, & pluſieurs autres perſonnes illuſtres, dont les cabinets nous ſont ouverts avec complaiſance, ſans oublier les collections conſidérables de Tableaux, de Deſſeins, de Bronze, & autres curioſités d'un choix exquis, que renferment ceux de M. le *Prince de Monaco*, de M. le *Marquis de Voyer*, de M. le *Baron de Thiers*, de même que ceux de MM. *de Jullienne*, *de Gagny*, *de la Boiſſiere*, & tant d'autres connoiſſeurs, qui par l'amour qu'ils por-

siecles, deviennent indifférens à qui manque du goût que l'on ne peut ni acquerir ni rendre solide sans l'exercice du dessein.

L'étude des Mathématiques & celle du Dessein conduisent infailliblement à la spéculation de l'Architecture, dont il est essentiel de pénétrer les principes généraux ; principes qui enseignent à juger de l'ordonnance de nos bâtimens, à appli-

cent aux beaux Arts, sont parvenus à réunir dans cette Capitale ce que des Nations entieres dans des siécles moins heureux n'auroient pû recueillir ?

Enfin que ne devons-nous pas à M. le *Comte de Caylus*, M. *Vatelet*, M. *Hulst*, amateurs nés des Arts, qui par leurs conseils, leurs importans avis, leurs soins infatigables pour le bien de la société, non contens de s'intéresser à tout ce qui contribue à l'embellissement de l'intérieur de la Capitale, étendent leur attention & leurs lumieres jusques dans les Provinces les plus éloignées, & ne la refusent pas même aux Nations étrangeres ?

Que de tels exemples, quand on y réflechit, sont capables de soutenir & d'augmenter le succès des Arts en France ! aussi est-on obligé de convenir que la plûpart sont poussés au plus haut point de perfection. L'Architecture sera-t-elle donc la seule qui, faute d'amateurs d'un mérite distingué, restera dans l'oubli, après avoir produit tant de merveilles ?

quer à nos propres besoins une distribution commode, à procurer de l'agrément à nos demeures, & à discerner la convenance qui est propre à chaque genre d'édifice sacré, public ou particulier.

Si nous n'avons paru souhaiter que des connoissances élémentaires des Arts dans les Personnes qui, par leur naissance ou la dignité de leurs emplois, se contentent du titre de connoisseurs ou d'amateurs, quelle étude & quelle expérience ne doit-on pas exiger des Hommes qui par état veulent faire leur profession de l'Architecture? Dépositaire de la confiance publique, & chef du bâtiment, un Architecte en fait mouvoir tous les ressorts; lui seroit-il possible d'obtenir les suffrages de ses concitoyens, & d'acquérir quelque réputation chez l'étranger, s'il n'avoit que des idées superficielles des principes de son Art? Non, sans doute, nous l'avons déja dit dans nos Cours précédens; mais

il eſt indiſpenſable de le répéter ici; un bon Architecte n'eſt point un homme ordinaire, puiſqu'indépendamment des règles fondamentales de ſon art, il eſt important qu'il ſoit muni de la théorie de ceux qui y ont relation, tels que les Mathématiques, la Perſpective, la Sculpture (*a*), la Peinture, l'art du Jardinage (*b*), la

(*a*) Nous entendons moins parler ici de la Sculpture qui concerne les ſtatuaires, que de celle qui regarde ceux qui font leur capital des ornemens en bois, plâtre, pierre, marbre, bronze, &c. à l'uſage de la décoration des appartemens, partie des bâtimens pouſſée peut-être au plus haut point de perfection: en effet, jamais l'élégance des formes, la beauté de l'exécution, la richeſſe des matieres ne furent employées avec autant de goût & de variété, dégré de ſupériorité que nous devons de nos jours à MM. *Pineau*, *Lange*, *Verbreck*, &c. qui par leur expérience & leur capacité ont contribué à rendre nos demeures des ſéjours enchantés, dignes de l'opulence de la plûpart de nos Citoyens & de l'admiration des Nations non prévenues.

(*b*) Quoiqu'il ſemble que dans tous les tems quelques Artiſtes ayent fait une profeſſion particuliere de l'art du Jardinage, ainſi que le célébre M. *le Notre*, M. *Deſgot*, & pluſieurs autres qui ſe ſont acquis une très-grande réputation dans cette partie,

coupe des pierres, la Menuiſerie, la Charpenterie, &c. tout eſt de ſon reſſort. Il lui eſt également eſſentiel d'être homme de lettres, d'avoir reçu une éducation cultivée, & d'être d'une probité à toute épreuve ; Vitruve exigeoit même que nous euſſions des connoiſſances de la Philoſophie, de la Phyſique expérimentale, de la Médecine & de la Muſique. Qu'on juge donc par là de l'importance de cette profeſſion (*a*).

il eſt cependant certain qu'un Architecte habile ne doit pas négliger la connoiſſance de cette ſcience, & qu'à l'exemple d'Hardouin Manſard, de qui ſont les Jardins de Marly, il doit ſçavoir comprendre dans ſon projet général l'aſpect des dehors avec la diſpoſition de ſes bâtimens, ſeul moyen de concilier les régles de ſon Art avec les differentes ſujétions que lui preſcrit un terrein montagneux, à micôte ou de niveau, & plus ou moins aride & fertile en eaux ; de ſorte que des dedans de ſes édifices on jouiſſe d'un extérieur agréable ; & que des dehors, ces bâtimens ſemblent s'accorder avec les productions de la nature, que ſon Art aura ſçû faire plier à ces differens beſoins.

(*a*) *François Blondel*, *Claude Perrault*, *Charles Daviler*, & pluſieurs autres dans le dernier ſiécle. Meſſieurs *Boffrand*, *de Vigny*, *Briſeux*, &c. de

Mais s'il n'eſt pas abſolument néceſſaire pour être Architecte d'un certain mérite, de raſſembler toutes ces différentes parties dans un degré également éminent, il eſt certain du moins qu'on n'en doit pas ignorer les inductions; elles ſont d'autant plus faciles à acquerir, que les Académies, les Ecoles, les Leçons publiques n'ont jamais été ſi abondantes, & que la facilité de leur accès doit concourir indiſpenſablement à former d'excellens Artiſtes.

En effet, vit-on jamais un ſiecle plus propre à faire éclore le germe des talens, un ſiecle où les ſecours pour toutes ſortes d'études ſoient plus multipliés? Y en eût-il jamais un ſi grand nombre dans Athenes, dans

nos jours ont montré dans plus d'une occaſion l'étendue de leur expérience dans la bâtiſſe, leur amour pour les Sciences, leur goût pour les beaux Arts & leurs connoiſſances dans les belles Lettres, & peuvent ſans contredit être cités pour ſervir de modéles à ceux qui voudront à l'avenir faire leur profeſſion de l'Architecture.

Rome, lors même de leur plus éclatante prospérité ? L'Histoire Naturelle, la Physique, la Chymie, la Médecine, l'Astronomie, les Mathématiques, l'art de la Guerre, la Musique, la Géographie, enfin l'Architecture, la Peinture & la Sculpture ont des temples ouverts pour l'instruction des Citoyens & des Etrangers (*a*).

(*a*) Nous avons nommé dans la premiere de ces notes les principaux Cours publics qui se donnent à Paris; nous allons parler ici de nos Académies suivant l'ordre de leurs créations, ainsi que des jours de leurs Assemblées publiques; nous citerons les Maisons royales, qui renferment differens genres de productions relatifs à l'étude, & qui se voyent publiquement pour la plûpart; nous finirons par nos plus belles maisons de plaisance, nos principaux monumens & quelques édifices particuliers, dont l'examen ne peut que contribuer à instruire nos éleves, exciter la curiosité des amateurs, & produire la plus grande admiration aux étrangers.

Académies Royales.

L'*Académie Françoise*, instituée en 1635, tient ses Assemblées publiques lors de la réception de ses Académiciens & tous les ans le jour de la S. Louis.

L'*Académie de Peinture & de Sculpture*, instituée en 1648, tient ses Assemblées le premier & le dernier Samedi de chaque mois : quoiqu'elle ne soit

Il eſt donc aiſé par ces ſecours de pas cenſée publique, lorſque quelqu'Académicien y prononce un diſcours, qui tend ordinairement à la perfection & aux progrès des Arts, les honnêtes gens y trouvent un libre accès.

En général cette Académie a pour baſe l'école du modéle qui ſe tient tous les jours après-midi, & où de jeunes éleves auſquels on a trouvé des talens pour cette profeſſion, ſont reçus & enſeignés par un des Académiciens de cette illuſtre Compagnie; l'on y donne auſſi publiquement une leçon de perſpective tous les Samedis.

L'*Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, inſtituée en 1663, tient deux Aſſemblées publiques tous les ans, l'une le lendemain de la Saint Martin, l'autre après la quinzaine de Pâques.

L'*Académie des Sciences*, inſtituée en 1666, tient auſſi tous les ans deux Aſſemblées publiques, l'une après la Saint Martin, & l'autre après Pâques, mais à des jours differens de celle des Inſcriptions.

L'*Académie d'Architecture*, inſtituée en 1671, ne tient point d'Aſſemblée publique, mais deux de ſes Membres y donnent deux leçons; l'une ſur l'Architecture, tous les Lundis après-midi, & l'autre ſur les Mathématiques, tous les Mercredis au matin. *Toutes ces Académies tiennent leurs Aſſemblées au Louvre.*

L'*Académie de Chirurgie* Quoiqu'il ſemble que cette Académie ſoit étrangere aux Arts de goût, en faveur néanmoins de l'utilité qu'elle peut procurer aux Peintres, Sculpteurs, Deſſinateurs, &c. qui ont eſſentiellement beſoin des leçons anatomiques que l'on donne dans cette ſçavante école, nous en indiquons ici les jours publics.

s'élever au dessus du vulgaire dans

Cet illustre Corps fut érigé en Académie en 1731. Il s'assemble régulierement deux fois la Semaine les après-midi, & fait donner dans son amphithéâtre les Lundis, Mardis & Vendredis des leçons publiques, tendant à perfectionner la connoissance du corps humain, aussi bien que la pratique de la Chirurgie, principalement par *expérience* & par *observation. Cette Académie tient ses Assemblées rue des Cordeliers.*

Enumération des Maisons royales, qui contiennent les differentes collections dont la connoissance & l'étude sont utiles aux Artistes.

La *Bibliothéque du Roi*, édifice très-spacieux, & qui contient 1°. environ 150000 volumes imprimés & 40000 volumes manuscrits, sous la direction du grand Bibliothéquaire, M. *Bignon*, Conseiller d'Etat, &c. & sous la garde de M. l'Abbé *Salier*, de l'Académie Françoise, & de M. *Mellot*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres: 2°. un cabinet d'Estampes, composé d'environ 4000 volumes, sous la garde de M. l'*Abbé Joly*; 3°. un cabinet des Médailles, l'un des plus considérables & des plus complets qui soit en Europe, sous la garde de M. l'Abbé *Barthelemy*; 4°. un cabinet des Antiques, renfermant un grand nombre de figures, de bustes, de vases, d'instrumens & autres monumens de cette espéce, rassemblés avec autant de soin que de goût, aussi sous la garde de M. l'Abbé *Barthelemy. Cet édifice est situé rue de Richelieu.*

La *Sale des Antiques*, dans laquelle est rassemblée la plus grande partie des restes précieux que

chaque genre de talent, puiſque tant

nous poſſedons en France, des plus célébres Sculpteurs de la Grece & de l'Italie, ſoit en ſtatues de marbre, bas-reliefs, rondes-boſſes, moules creux, &c. ſous la direction de M. *de Foncemagne*, de l'Académie Françoiſe & des Inſcriptions.

La *Salle de la Marine*, contenant les plus beaux modéles des bâtimens à l'uſage de la navigation, exécutés avec beaucoup de ſuccès, de ſoins & de détails, ſous la direction de M. *Duhamel*, de l'Académie des Sciences, Inſpecteur général de la Marine. *Ces deux Salles ſont ſituées au Louvre.*

La *Salie des Fortifications*, connue ſous le nom de Gallerie des Plans du Roi, dans laquelle ſont contenus les plans des Places fortifiées du Royaume, exécutés avec une dépenſe véritablement royale, & avec autant de préciſion que d'intelligence, ſous la garde de M. *de Mazin*, Ingénieur du Roi.

Le *Cabinet des Deſſeins* de Sa Majeſté, contenant une collection très-conſidérable des Deſſeins des grands Maîtres anciens & modernes, ſous la garde de M. *Cochin fils*, Membre de l'Académie royale de Peinture.

A propos de ce Cabinet, nous citons celui de M. *Jean Mariette*, Honoraire de l'Académie royale de Peinture. Ce Cabinet mérite à pluſieurs égards l'attention des connoiſſeurs.

La *Monnoye des Médailles*, où ſe fabriquent les médailles, jettons & autres ouvrages de ce genre, & dans l'une des piéces de laquelle ſe voyent les quarrés & poinçons qui ont ſervi à frapper les ſuites des Médailles de Louis XIV, celles des Rois de France depuis Pharamond juſqu'à préſent, &c. ſous la direction de M. *de Cote*, Intendant & Contrôleur des

de moyens nous ſont offerts ; mais

Bâtimens du Roi. *Ces trois genres de curioſités ſe voyent aux Galleries du Louvre.*

Le *Cabinet d'hiſtoire naturelle*, dans lequel eſt raſſemblé avec beaucoup d'ordre & de magnificence une collection conſidérable de quadrupedes & d'oiſeaux de differentes eſpéces, de foſſiles, d'inſectes, de poiſſons, de graines & de plantes, à l'uſage des Arts & de la Médecine, auſſi bien que des modéles de divers genres de machines, ſous l'intendance de M. de Buffon, & la garde de M. *Daubenton*, de l'Académie des Sciences. *Ce Cabinet ſe voit au Jardin du Roi.*

Nous nommerons ici en paſſant le Cabinet de M. *de Réaumur*, le plus riche & le plus complet qu'ait peut-être jamais eu en Europe aucun particulier, pour l'hiſtoire naturelle, *rue de la Roquete, Fauxbourg S. Antoine*; celui de M. *d'Ons-en-Bray*, pour la méchanique, à *Bercy*, & que l'on va rendre public au Louvre.

Le *Cabinet des Tableaux du Roi*, dans lequel eſt raſſemblée une partie des ouvrages des grands Maîtres, anciens & modernes, ſous la garde de M. *Bailly*, Peintre de Sa Majeſté, au *Palais du Luxembourg*. Voyez les autres Cabinets de Tableaux qui ſont à Paris, & que nous avons cité note (*a*) p. 52.

L'*Arſenal*, dans une des grandes Salles duquel ſe voyent les armures & les inſtrumens militaires, depuis l'origine des Gaules juſqu'à préſent ; curioſité qui intéreſſe les Peintres, Sculpteurs & Deſſinateurs, *Quai des Céleſtins.*

Enfin à tant de merveilles nous ajoûterons les Atteliers de nos habiles Sculpteurs & de nos grands Peintres, comme autant de dépôts des merveilles

il faut pour y réuſſir que l'effet de

de notre ſiécle, où l'on peut puiſer par l'examen de leurs ouvrages & l'entretien de ces célébres Artiſtes, les connoiſſances les plus utiles à la perfection des talens dans tous les genres.

Principales Maiſons de plaiſance, dans leſquelles on peut acquérir diverſes connoiſſances néceſſaires aux Architectes & aux Artiſtes.

Le *Château de Verſailles*, à beaucoup d'égards, principalement pour la diſtribution & l'embelliſſement de ſes Jardins, auſſi bien que pour les bâtimens des Ecuries & de l'Orangerie; autant de chef-d'œuvres *de le Notre* & de *Jules-Hardouin Manſard*.

Le *Château de Marly*, pour la diſpoſition générale & l'élégance des formes des Jardins, exécutés ſur les Deſſeins de *Jules-Hardouin Manſard*.

Le *Château de Maiſons*, pour la juſteſſe des proportions de l'Architecture, le choix des ornemens & la ſevérité des regles, exécuté ſur les Deſſeins de *François Manſard*.

Le *Château de Clagny*, pour la belle diſpoſition de ſon plan & le choix des formes de ſes élévations, bâti ſur les Deſſeins de *Jules-Hardouin Manſard*.

Les *Châteaux de Sceaux & de Chantilly*, pour l'agrément de leurs Jardins. Ceux de *Meudon*, de *Saint Germain-en-Laye*, de *Bellevue*, &c. pour la variété de leurs aſpects & la diverſité de leur expoſition, plantés ſur les Deſſeins de *le Notre*. Le dernier ſur les Deſſeins de M. *Dille*.

Le *Château de Saint Cloud*, pour ſon eſcalier, pour la beauté & la magnificence du Salon & de ſa Gallerie, peinte par *Mignard*. Le Château a été bâti,

ces ſecours ſoit préparé par d'heu-

pour la plus grande partie, par *Jules-Hardouin Manſard*.

Le *Château de Choiſi*, pour l'expoſition & la ſimplicité de ſes anciens Jardins, & les nouvelles cours & avant-cours que l'on vient d'y ajoûter ſur les Deſſeins de M. *Gabriel*, premier Architecte du Roi.

Le *Château de Vincennes*, par le portique Dorique de la Cour royale, ſuivant un nouveau ſyſtême, concernant l'accouplement de cet ordre, bâti ſur les Deſſeins de *Le Veau*.

Le *Château de Fontainebleau*, par ſa ſituation ſinguliere, les peintures du *Primatice*, la ſalle de Spectacles, & le parterre du Tibre, une des belles choſes qui ait jamais été faite, par *le Notre*.

Le *Château de Livry*, pour ſon ſalon à l'Italienne, du Deſſein de *Le Veau*.

Principaux Edifices élevés dans cette Capitale, conſidérés par l'idée que donne leur aſpect.

Le *Périſtile du Louvre*, pour la belle ordonnance de l'Architecture, bâti ſur les Deſſeins de *Claude Perraut*.

L'*intérieur de la Cour du Louvre*, pour la beauté des détails, bâti ſur les Deſſeins de l'Abbé *de Clagny*.

Le *Palais du Luxembourg*, pour ſon genre ruſtique, bâti par *Jacques de Broſſes*.

Le *Palais des Thuilleries*, pour l'étendue, par *Philbert Delorme*, & la beauté de ſes Jardins, par *le Notre*.

Le *Palais Royal*, pour la magnificence & l'im-

reuſes

quel écueil au contraire ne tombe-
ront pas tous les jours ceux qui n'au-
ront que l'ignorance en partage,
ſuite ordinaire de la pareſſe & de
l'avarice ? Suppoſons même à ces
hommes une longue expérience, de
la probité ; qu'eſt-ce qu'un Maître
Maçon, un Charpentier, un Menui-
ſier, un Serrurier, qui chargés d'aſ-
ſez grandes entrepriſes, ignorent ces
premiers élémens, & qui ſe trouvent
tous les jours livrés à des Artiſans
encore moins inſtruits qu'eux ? Si
par hazard, parmi ces praticiens,
il s'en trouve quelqu'un qui ait du
crédit, quel dégré de réputation les
foibles connoiſſances que nous en
exigeons, n'euſſent-elles pas ajouté
à leurs travaux ? Enfin, quelle diſ-
tinction ne s'attirent pas à Paris les
Entrepreneurs qui ont pouſſé leurs
études beaucoup au-delà, & dont les
lumieres, la vigilance & l'équité ont
procuré à quelques-uns denos bâti-
mens la perfection qu'on y remarque

aujourd'hui ? c'eſt l'exemple de ces hommes habiles (*a*) que nous propoſons ; c'eſt ſur leurs ſuccès que nous recommandons les études qu'ils ont faites, à ceux qui entrent dans la même carriere ; ſans ces préliminaires, tels que leurs ancêtres, ils reſteront toujours placés au dernier rang, & contribueront volontairement à peupler la Capitale d'hommes ineptes, dont le grand nombre eſt toujours un fleau pour les Arts & la Société.

Tel eſt, Meſſieurs, le projet que nous avons formé, pour vous donner des marques ſinceres de notre zéle, pour nous acquitter de l'obligation que nous nous ſommes impoſée de veiller utilement au progrès des Arts, afin d'éloigner s'il eſt poſſible, par la connoiſſance des meilleurs

(*a*) Les Sieurs *Caquet*, *Richard*, *Gueſnon*, *Trouard*, *Deſtriches*, *Polvert* & pluſieurs autres, ſont autant d'Entrepreneurs habiles auſquels la maçonnerie, la charpenterie, la menuiſerie, la marbrerie, la ſerrurerie & la dorure doivent leur plus grande perfection.

Auteurs (*a*), & l'exemple des plus

(*a*) Après avoir donné dans ces notes differens moyens de parvenir aux connoiſſances de l'Architecture, & avoir recommandé la lecture des Auteurs les plus approuvés ſur cet Art, nous allons annoncer ceux dont l'étude eſt indiſpenſable aux perſonnes qui ſe vouent à la profeſſion de l'Architecture & des Arts qui lui ſont relatifs. Leurs ouvrages ſe trouvent pour la plûpart dans nos Bibliotheques publiques, dont nous avons fait mention dans la note (page 60.) ou enfin chez Charles-Antoine Jombert, rue Dauphine à Paris.

Livres anciens.

Les dix livres d'*Architecture de Vitruve*, traduits en françois & commentés par *Claude Perrault*, édition de 1684, *in-fol.* ouvrage *très-profond*, dont le texte compoſé ſous le *régne d'Auguſte* & les commentaires ſous celui de *Louis XIV*, font également honneur à l'un & à l'autre ſiécle.

Le *Cours d'Architecture* de *François Blondel*, édition de 1698, diviſé en cinq parties, eſt certainement un des plus utiles & des meilleurs ouvrages qui ayent été écrits ſur cet Art.

Parallele de l'Architecture antique & de la moderne, de M. *de Chambray*, édition de 1702; ouvrage excellent pour acquérir les connoiſſances des Ordres d'Architecture & des differentes opinions des Auteurs anciens & modernes qui ont commenté *Vitruve* avant *Perrault*, tels que *Palladio*, *Vignoles*, *Scamozzi*, *Serlio*, *Bulant*, *Philibert de Lorme*, *Cataneo*, *Barbaro*, *Viola* & *Alberti*.

Ordonnance des cinq eſpéces de Colonnes, ſelon la

célébres monumens, la frivolité qui paroît l'emporter sur les beautés mâles & simples de l'Architecture conside-

méthode des Anciens, par M. *Perrault*, imprimé à Paris en 1683. *in-fol.* ouvrage moins estimé que ses commentaires sur Vitruve, mais dont le systême mérite attention.

Traité d'Architecture de Leon-Baptiste Alberty, édition de Hollande, ouvrage trop peu connu, mais dont l'étude est indispensable à un Architecte.

Architecture d'André Palladio, édition de Hollande de 1726, en deux volumes *in-fol.* un des plus grands Architectes de son tems, & le plus universellement suivi en Italie.

Régles des cinq Ordres d'Architecture, par Jacques Barozzio de *Vignoles*, commentées & considérablement augmentées par *Augustin-Charles d'Aviler*, encore augmentées par *J. le Blond*, & par *Jacques-François Blondel*, pour ce qui regarde les planches, & par *J. Mariette*, qui nous l'a donné grand *in*-4°. en 1750.

Traité d'Architecture de Philibert de Lorme, *in-fol.* édition de 1561, intéressant pour sa maniere de bâtir *à petit frais*, & ses développemens sur la charpenterie.

Œuvres d'Architecture, de *Vincent Scamozzi*, *in-fol.* édition d'Hollande en 1736; ouvrage estimé pour plus d'une découverte sur l'Architecture principalement sur le chapiteau Ionique.

Les *Edifices antiques de Rome*, levés & dessinés par ordre du Roi par M. *Desgodets*, *in-fol.* Livre extrêmement rare & très-recherché pour la précision des mesures des Edifices antiques.

rée dans ſes beaux jours, & de prévenir une révolution, peut-être trop prochaine, & ſemblable à celle

L'*Architecture de Fontana*, premiere édition; ouvrage excellent, contenant les principaux monumens de l'Italie.

L'*Architecture hiſtorique de Fiſcher*, *in-fol.* imprimé à Leipſic; ouvrage eſtimé pour la collection des plus célébres monumens de l'Egypte, de la Grece & de l'Italie.

L'*Architecture de Bibiane*, pour le goût des ornemens propres à l'Architecture en général, & en particulier à la décoration des Théâtres.

La *Perſpective des Peintres & des Architectes*, par le *P. Pozzo*, Jéſuite, en deux volumes *in-fol.* imprimé à Rome en 1723. Ouvrage excellent pour la perſpective, relativement à la décoration des Théâtres & aux beſoins des Deſſinateurs, des Peintres & des Architectes.

Le *Vitruve Britannique*, imprimé à Londres; ouvrage fort eſtimé & qui donne les connoiſſances des principaux monumens d'Angleterre.

Traité d'Architecture d'Inigo Jones, un des plus célébres Architectes d'Angleterre: ouvrage trop peu connu de nos Architectes François.

L'*Architecture des Voutes*, du R. P. *François Derand*, Jéſuite, édition derniere de 1743. Ouvrage utile pour la pratique du trait.

L'*Architecture d'Antoine le Pautre*, édition *in-fol.* Ouvrage ingénieux & enrichi de diſſertations raiſonnées, par *Aug. Ch. d'Aviler.*

Livres Modernes.

La *Théorie du Jardinage*, édition de 1747. Ou-

qui donna naiſſance aux goûts arabes & gothiques. Puiſſe le Monarque qui nous gouverne, les Miniſtres qu'il

vrage excellent, les premieres figures par *Aléxandre le Blond*, les dernieres & le diſcours par M. *d'Argenville*, Maître des Comptes.

Traité de l'Architecture de Sébaſtien le Clerc, édition de 1714. Ouvrage excellent pour les élémens, trop peu eſtimé ſans doute, quoique très-utile aux Architectes pour acquérir l'art de profiler avec goût.

Traité de Perſpective pratique, avec des remarques ſur l'Architecture, par M. *de Courtonne*, édition de 1725, utile pour la perſpective pratique.

L'*Architecture moderne*, édition de 1728, par M. *Tiercelet*; ouvrage aſſez utile pour les Praticiens.

La *Décoration des Edifices*, par *Jacques-François Blondel*, édition de 1738. Ouvrage intéreſſant pour l'ordonnance des façades & pour la partie des développemens.

L'*Art de bâtir les Maiſons de campagne*, édition de 1743, par *C. E. Briſeux*; ouvrage eſtimé pour la partie qui concerne la diſtribution.

Traité du beau eſſentiel dans les Arts, appliqué particulierement à l'Architecture, édition de 1752, *par le même*; ouvrage utile & où l'on eſſaye à prouver que les plus beaux édifices tirent la ſource de la perfection des proportions harmoniques.

Architecture de M. Cordemoy, édition de 1714. Ouvrage ſyſtématique, mais rempli d'une infinité de réflexions judicieuſes.

Traité de la coupe des pierres, édition de 1728, par *J. B. de la Rue*; ouvrage utile pour la pratique de l'art du trait.

honore de ſa confiance, le Directeur général de nos Bâtimens, applaudir à notre entrepriſe & contribuer par

La *Théorie & la pratique de la coupe des pierres*; par M. *Frezier*, édition de 1754, le ſeul ouvrage excellent pour la théorie de tous les genres de voûtes.

Traité de la coupe des bois, édition de 1729, par *N. Blanchard*; ouvrage utile pour la pratique de la menuiſerie, charpenterie, &c.

Traité de Charpenterie & des bois de toute eſpéce, avec un Tarif général des bois. Ouvrage contenant une infinité d'expériences curieuſes, par M. *Meſanges.*

Détails des ouvrages de Menuiſerie pour les bâtimens, où l'on trouve le prix de chaque eſpéce d'ouvrage, avec le tarif du toise; par M. *Potain.* Ouvrage neuf & intéreſſant.

Les Loix des bâtimens ſuivant la coutume de Paris, par M. *Deſgodets*, commenté par M. *Goupy*, le meilleur ouvrage qui ait paru en ce genre.

Architecture Françoiſe, ou *Recueil des principaux Edifices élevés à Paris, dans ſes environs & dans les principales Provinces de France, avec des deſcriptions hiſtoriques & analytiques*, par *J. F. Blondel*, 8 vol. *in-fol.* dont deux au jour & deux prêts à paroître. Ouvrage dont le but eſt la comparaiſon des bâtimens de même genre concernant nos édifices françois, n'ayant pû comprendre dans cette immenſe collection les monumens des Anciens ſans augmenter trop conſidérablement les planches, qui d'ailleurs ſe trouvent répandues dans d'autres Ouvrages de réputation.

la beauté des monumens qu'ils feront ériger, à la proscription du mauvais goût qui semble s'établir dans la plupart de nos Bâtimens. Mais que dis-

Essai sur l'Architecture, par le R. P. *Laugier*, Jésuite; ouvrage plein d'idées neuves & écrit avec sagacité.

Examen de cet Ouvrage, par MM. *de la Fond & Briseux*, utile par quantité d'observations intéressantes, quoiqu'un peu partiales.

La Science des Ingénieurs, par M. *Belidor*, *in*-4°. Ouvrage très-utile pour la conduite des travaux dans tous les genres de bâtimens; édition de 1729.

L'*Architecture hydraulique*, ou *l'art de conduire, d'élever & ménager les eaux pour tous les besoins de la vie*; par M. *Belidor*. Ouvrage nécessaire pour la construction des ouvrages maritimes & des édifices qu'on bâtit dans l'eau.

Œuvres d'Estampes utiles aux Architectes & autres Artistes, qui font leur profession des ouvrages de goût.

Œuvres d'Architecture de J. le Pautre, peut être le meilleur recueil que nous ayons pour fertiliser le genie des Artistes.

Les délices de Paris & de ses environs, édition récente, qui a pour objet de présenter en perspective la plus grande partie des monumens qui décorent cette Capitale & ses environs.

Les *Ruines de Palmire*; ouvrage anglois curieux, intéressant & exact.

Les *Œuvres de J. B. Piranese*, remplies de

je ? les bienfaits d'un Prince ſi ſage, & les lumieres de ſes Miniſtres ne ſont-ils pas de ſûrs garants que ce ne ſera point de leur temps que l'Architecture rentrera dans le cahos dont les Richelieu & les Colbert l'avoient heureuſement tirée ſous le regne de Louis le Grand ?

productions fertiles & abondantes, & d'une très-belle exécution.

Les *Œuvres de Meyſſonier*, la plûpart utiles à nos Deſſinateurs.

Les *Œuvres de Gilles Oppenor*, pour la plus grande partie très-néceſſaire aux Architectes.

On peut voir une grande collection des Deſſeins originaux de ces deux derniers Artiſtes dans le cabinet de M. *Huquier*, dont l'affabilité à cet égard eſt peut-être ſans exemple ; *rue des Mathurins.*

Les *Œuvres de Labelle*, *Calot*, *le Clerc*, *Gilot*, *Chauveau*, *Sylveſtre*, &c. tous hommes du premier mérite, & dont en général les productions ſont autant de chef-d'œuvres d'une utilité indiſpenſable aux Architectes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Deſſinateurs, Cizeleurs & autres Artiſtes, & dont la communication leur eſt offerte avec complaiſance au Cabinet des Eſtampes de la Bibliothéque du Roi, par M. l'Abbé *Joly* dont nous avons déja parlé.

NOus allons vous rendre compte, Meſſieurs, des différentes leçons qui compoſeront les trois Cours que nous venons de vous annoncer, principalement de celles que nous avons eſtimé néceſſaires pour le Cours, intitulé *élémentaire.*

A l'égard du Cours de *Théorie*, ſon étendue & les diſcuſſions dans leſquelles nous nous propoſons d'entrer, ne nous permettent pas d'en diſtribuer la matiere en un certain nombre exact de parties; mais nous oſons vous aſſurer de notre application à le porter à ſon plus haut point de perfection. Nous ne demandons pour y parvenir que du zéle & de l'aſſiduité de la part des perſonnes qui voudront bien nous ſuivre.

Nous dirons auſſi un mot de ce qui doit former le Cours de *Pratique.*

PRECIS
DES QUARANTE LEÇONS,
QUI COMPOSERONT
LE COURS ÉLÉMENTAIRE.

Préceptes généraux concernant la décoration des Edifices.

Iere *Leçon.* ABREGÉ de l'hiſtoire de l'Architecture & des Arts libéraux qui y ſont relatifs.

II. De l'origine des Ordres d'Architecture, des principaux Auteurs qui en ont traité, &c.

III. Définition des Ordres en général, leur application dans l'Architecture, &c.

IV. Proportions de l'Ordre Toſcan.

V. Proportions de l'Ordre Dorique.

VI. Proportions de l'Ordre Ionique.

VII. Proportions de l'Ordre Corinthien.

VIII. Proportions de l'Ordre Composite.

IX. De l'Ordre nommé Attique, des baluſtrades, des amortiſſemens, &c.

X. Des ſoubaſſemens, des niches, des frontons, &c.

XI. Des portes, des croiſées, des trumeaux, bandeaux, chambranles, &c.

XII. De la relation que la Sculpture doit avoir avec l'Architecture; ſon expreſſion par rapport à l'ordonnance du Bâtiment, ſes attributs, ſes allégories, ſes ſymboles, &c.

XIII. Définitions des principes de la convenance, de la bienſéance, & de ce qui s'appelle bon goût en Architecture.

XIV. Des licences dont on fait uſage dans la décoration, leur autorité; du moyen de les employer avec ſuccès, & d'en éviter l'abus.

Préceptes généraux concernant la diſtribution des Bâtimens à l'uſage de la ſociété civile.

XV. De l'expoſition des Bâtimens; de leur ſituation, de leur diſpo-

sition, & de la maniere d'en concevoir le projet général.

XVI. De la néceſſité de concilier la diſtribution des dedans, avec la décoration des façades; de la proportion & du rapport que doivent avoir enſemble les avant-corps & les pavillons, avec les arriere-corps & les aîles d'un Bâtiment.

XVII. Dénombrement des piéces qui doivent compoſer un appartement; définitions de ceux qu'on nomme de parade, de ſociété privée, &c.

XVIII. De la proportion, de la forme & de l'ordonnance de chaque piéce, relativement à la diverſité des appartemens.

XIX. Règles générales concernant la décoration intérieure, conſidérée ſelon l'importance ou la ſimplicité du Bâtiment.

Préceptes généraux concernant la diſtribution & la décoration des Jardins de propreté.

XX. De la diſpoſition générale des Jardins, de leur expoſition, de leur ſituation, de leur nivelle-

ment, des différentes parties qui les compoſent. Comparaiſon de ceux qui ſont les plus approuvés chez nous, avec ceux qu'on vante le plus chez les Etrangers.

XXI. De la décoration des Jardins de propreté, des bellevederes, des grottes, des fontaines, des terraſſes, des piéces de verdure; enfin des Auteurs les plus célébres qui ont écrit ſur cette matiere.

Préceptes généraux concernant la conſtruction des Bâtimens.

XXII. De la Maçonnerie en général, de la pierre, du moëlon, du grès, du marbre, de la brique, de la chaux, du ſable, du ciment, du mortier, &c.

XXIII. De la maniere de planter un Bâtiment, de la conſtruction des fondations ſur le roc, le ſable, la glaiſe, dans les lieux marécageux, ſur la terre ferme, &c.

XXIV. De la conſtruction des murs de face, de refend & en terraſſe, relativement aux différens matériaux dont on fait uſage à Paris

& dans nos Provinces ; de la conſtruction des voûtes, des légers ouvrages, &c.

XXV. De la Charpenterie en général, de la qualité des bois de charpente, de la conſtruction des planchers, des pans de bois, des combles, des eſcaliers, &c.

XXVI. De la couverture, de la ferrurerie, de la menuiſerie, du pavé, de la vitrerie, de la plomberie, &c.

Préceptes généraux ſur la diſpoſition & l'ordonnance des Edifices publics.

XXVII. Définition des principaux Edifices, conſidérés relativement à la magnificence, à la ſûreté & à l'utilité.

XXVIII. Des palais, des châteaux, des maiſons de plaiſance, des hôtels, de leurs dépendances, &c.

XXIX. Des arcs de triomphe, des places publiques, des théatres, des colonades, &c.

XXX. Des portes de ville, des arſenaux, des cazernes, des ports, des ponts, &c.

XXXI. Des Egliſes, des hôtels de ville,

des fontaines, des hôpitaux, &c.

XXXII, XXXIII, XXXIV, & XXXV. Ces quatre leçons seront destinées à l'application des principes contenus dans les précédentes : pour y parvenir on fera des comparaisons des Edifices de même genre, puisés dans les ouvrages les plus approuvés, & qui ont été élevés dans cette Capitale ou dans les environs, par nos plus célébres Architectes, tels que *Desbrosses*, *le Mercier*, *Mansard*, *Le Veau*, *Perrault*, &c.

Après ces leçons spéculatives qui seront accompagnées de démonstrations, de modéles, de citations & de l'examen des meilleurs livres sur l'Architecture, on finira ce Cours par cinq leçons, qui auront pour objet l'inspection des Edifices sur les lieux, afin d'y remarquer d'après l'exécution les beautés les plus approuvées, & les licences ou les médiocrités qu'il est bon d'éviter, dans le dessein d'apprendre à nos Eleves à juger avec discernement des principes du goût, des loix de la convenance, de la beauté des formes, de l'expression & du caractère qu'il convient de donner à chaque genre d'Edifices.

Ce Cours se fera très-exactement

tous

tous les Jeudis & Samedis de chaque ſemaine, depuis trois heures après midi juſqu'à ſix, & ſe renouvellera ſans interruption.

PRECIS
DU COURS DE THEORIE.

Ce cours ſera donné ſur le même plan que le précédent, mais plus approfondi. On ſuppoſera dans les perſonnes qui ſe deſtinent à le ſuivre, des mathématiques & du deſſein. On y dictera les leçons; ceux qui y aſſiſteront, y démontreront tour à tour: on y diſcutera les différens ſyſtêmes des Auteurs anciens & modernes; on entrera dans l'analyſe de chaque partie du Bâtiment; on inſiſtera ſur l'art & la néceſſité de bien profiler, ſur le choix, l'élégance & la beauté des formes relatives à la diſtribution & à la décoration.

On le commencera par une expoſition de l'origine de l'Architecture, afin de donner aux Artiſtes une idée diſtincte de ſon accroiſſement, de ſes révolutions & de ſon état préſent. L'origine des autres Arts qui appartiennent à l'Architecture, y trouvera auſſi ſa place.

Les leçons s'ouvriront par la diſtribution.

On appliquera les principes de cette partie du Bâtiment à un Edifice de 60 toises de face, destiné pour une maison de plaisance; les figures seront relatives aux dissertations, qui seront composées de maniere à épuiser en quelque sorte tout ce qui concerne les loix de la distribution en général.

A la distribution succéderont les règles fondamentales de la décoration des dehors & des dedans. On continuera ce Cours par la partie de la construction, dont on approfondira jusqu'au moindre détail; on rappellera les loix des Anciens à cet égard, les autorités des modernes, & on citera les exemples des plus célébres Architectes.

Les différentes parties de ce Cours seront entremêlées de leçons sur le terrein, afin d'acquérir par dégrésl'expérience nécessaire, & parvenir à la connoissance de l'excellent, du médiocre & du défectueux.

Ce Cours se fera très exactement tous les Dimanches, sans aucune vacance ni intervalle, depuis deux heures & demie jusqu'à cinq heures & demie.

PRECIS

DU COURS DE PRATIQUE.

Tous les Dimanches matin, depuis dix

heures juſqu'à midi, on expliquera la Géométrie pratique d'après les meilleurs Auteurs qui en ont traité. Les mêmes jours depuis deux heures après midi juſqu'à ſix heures du ſoir, on enſeignera la maniere de deſſiner les Ordres d'Architecture, les plans, élévations, coupes & développemens des Bâtimens; on y traitera de l'ornement, à la portée des Menuiſiers, Serruriers, Marbriers, Jardiniers, & des autres Ouvriers qui font leur profeſſion des Arts méchaniques, & qui tous ont beſoin de l'exercice du deſſein, & de la pratique de l'équerre, de la règle & du compas.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé *Diſcours ſur la néceſſité de l'étude de l'Architecture*, par M. *Blondel*, & j'ai cru que l'impreſſion en ſeroit utile, & que le Public verroit avec plaiſir les ſoins & le zèle de l'Auteur pour l'inſtruction de ſes Eleves. Fait à Paris le 13 Avril 1754.

LE BLOND.

ERRATA

AVERTISSEMENT, page 2, ligne 2, au lieu de *proposant* lisez *présentant.*

Page 9, ligne 14, *procuré* lisez *procurée.*

Ibid. ligne 21, *contraint de* lisez *engage à.*

Page 11 ligne derniere, *nous nous sommes* lisez *ne nous sommes nous pas.*

Page 26, ligne 4, *fonc-* lisez *fonctions.*

Page 28, ligne 4 des notes, *eu* lisez *eue.*

Page 31, ligne 11, *mais il* ôtez *il.*

Ibid. ligne 7 des notes, 44 lisez 69.

Page 39, avant derniere ligne, *apréciés* lisez *apréciées.*

Page 46, ligne 3, *la charlatanerie* lisez *l'incapacité.*

Page 50, ligne 9 des notes, *dire* lisez *citer.*

Page 68, ligne 23, *consacrés* lisez *consacrées.*

Page 70, ligne 16, *tendante* lisez *tendant.*

Pendant l'impression de ce petit Ouvrage, dont quelques occupations importantes de l'Auteur ont ralenti l'impression, MM. d'*Ons-en-Bray*, *Hulst* & *Pineau*, que nous avons cité dans les notes pages 53, 55, 62, sont décédés. Nous avertissons aussi qu'au lieu de M. *de Foncemagne*, nommé page 61, comme Directeur de la *Salle des Antiques* au Louvre, il faut lire M. *de Bougainville*, qui depuis sa réception à l'Académie Françoise, vient de prendre possession de la Direction de ce précieux dépôt.

BIBLIOTHEQUE IMPÉRIALE

INVENTARIO